



CCI RHÔNE-ALPES

Rapport d'activité 2012

*"Légitimité,
Proximité,
Efficacité"*



Un réseau en mouvement, au service de nos entreprises

Ce rapport d'activité rend compte des services rendus à l'économie par la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes en 2012.

Par leur action au quotidien au plus près des entreprises, élus et collaborateurs de la CCI de région et des CCI de Rhône-Alpes ont répondu aux attentes du tissu économique. Qu'il s'agisse du soutien aux projets entrepreneuriaux, des actions d'accompagnement des entreprises, des réponses apportées à leurs questions, de la formation de la ressource humaine, des prises de position en faveur des intérêts économiques généraux, les indicateurs d'activité qui étayent ce rapport traduisent l'ampleur de cet engagement, pour servir le plus grand nombre d'entreprises. Cette mobilisation a été d'autant plus forte que la dégradation sensible de la conjoncture, courant 2012, a nécessité une nouvelle montée en puissance des dispositifs de prévention et de traitement des difficultés des entreprises.

2012 a par ailleurs été la deuxième année de mise en œuvre de la réforme du réseau des CCI, visant notamment à renforcer les mutualisations d'actions et de moyens au niveau régional, pour un service aux entreprises plus efficace dans un contexte de réduction de la dépense publique. Là encore, la mobilisation des membres a été totale, permettant à notre réseau de mettre en œuvre la feuille de route constituée par la stratégie et les schémas sectoriels, adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale de la CCI de région.

Ce rapport d'activité traduit aussi ces avancées réalisées dans le cadre de la mutation de notre réseau. Il expose ainsi les nouveaux services, élaborés et mis en œuvre par l'ensemble des CCI, avec la coordination de la CCI de région, pour accompagner les entreprises. Il traduit aussi les avancées réalisées en termes d'organisation, au sein du réseau des CCI, mais aussi dans le cadre de nouveaux partenariats, pour maîtriser la dépense publique.

Par essence les mieux placées pour agir auprès des entreprises, la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes ont pris leur part dans la clarification de l'action publique, en parfaite cohérence avec l'Etat et les Collectivités Territoriales et Locales.

J'ai voulu que ce rapport d'activité de la CCI de région, élaboré conformément aux exigences réglementaires, laisse une large place aux initiatives et activités des onze CCI territoriales de Rhône-Alpes qui s'inscrivent dans une même inspiration. Les actions présentées sont autant d'illustrations des réponses concrètes apportées aux besoins des entreprises et des territoires. Elles sont aussi la démonstration de la volonté de la CCI de région et des CCI de Rhône-Alpes de jouer collectif dans le cadre de leur stratégie, tout en sachant s'adapter aux spécificités de chacun des bassins économiques de la région.

Jean-Paul MAUDUY

Président de la CCI de région Rhône-Alpes

Sommaire

Parmi les faits marquants de l'activité 2012 _____ p. 6

1. La stratégie régionale _____ p. 8

1.1. Le développement des entreprises et des territoires pour finalité _____ p. 8

1.2. Un nouveau contexte issu de la réforme de 2010 _____ p. 9

1.3. Les principes de la stratégie régionale _____ p. 9

2. L'activité 2012 _____ p. 11

2.1. Des élus mobilisés pour porter la voix des entreprises _____ p. 11

2.2. Un réseau de proximité _____ p. 13

2.3. L'appui aux entrepreneurs _____ p. 14

2.3.1. Aux côtés des créateurs et repreneurs d'entreprises _____ p. 14

2.3.2. Accompagner les entreprises de l'industrie et des services dans toutes les dimensions de leur développement _____ p. 15

2.3.3. Soutenir le commerce, sous toutes ses formes et sur tout le territoire _____ p. 17

2.3.4. Miser sur nos atouts touristiques _____ p. 19

2.3.5. Aider à la conquête des marchés à l'international _____ p. 21

2.3.6. Aider les entreprises à relever le challenge du développement durable _____ p. 23

2.4. Déployer une large action de formation au bénéfice des entreprises et des Rhônalpins _____ p. 25

2.5. Gérer des équipements utiles à l'activité économique et à l'attractivité des territoires _____ p. 27

3. Les ressources du réseau _____ p. 30

Parmi les faits marquants de l'activité 2012

Quelques illustrations des réalisations, résultats et initiatives de la CCIR et des CCI de Rhône-Alpes, parmi l'ensemble de leurs activités 2012

⇒ **1 700 entretiens** au cours desquels les élus de la CCIR et des CCI de Rhône-Alpes ont été à l'écoute des **organismes patronaux et professionnels** représentant les différentes activités économiques.

⇒ Parution du premier baromètre « **TPE-PME et Développement durable** ».

⇒ **Jean-Paul Mauduy**, Président de la CCIR Rhône-Alpes, a assuré la **présidence de CCI ALPMED** qui promeut à Bruxelles les intérêts des entreprises de l'Eurorégion Alpes Méditerranée et soutient des projets de développement au sein de cet espace stratégique européen.

⇒ Les CCI de Rhône-Alpes ont répondu à **106 000 questions d'entreprises**.

⇒ **6 500 porteurs de projet** potentiels accueillis pendant la **Semaine régionale « Osez l'entreprise »**.

⇒ **911 débats économiques**, ayant accueilli près de 60 000 participants, ont été organisés par la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes.

⇒ Lancement de la base d'opportunités et d'annonces **TransEntreprise** pour faciliter la transmission d'entreprises.

⇒ A l'invitation de la CCI Rhône-Alpes, le **Commissaire européen Michel Barnier** a échangé à Lyon avec les entreprises rhônalpines sur le **marché intérieur de l'Union européenne**.

⇒ **1 939 projets de développement détectés** lors de rendez-vous individuels avec des PME.

⇒ La CCIR a exposé le **point de vue des acteurs économiques** dans le cadre de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique sur les accès français à la future **LGV Lyon-Turin**.

⇒ Lancement du programme « **Commercial PME** » pour aider les entreprises à initier et structurer leur **fonction commerciale et marketing**.

⇒ **1 120 entreprises** conseillées dans le cadre **des dispositifs de prévention et de traitement des difficultés**.

⇒ **4 511 entreprises sensibilisées et accompagnées à l'international**.

⇒ **318 rendez-vous entre entreprises rhônalpines et européennes** organisés dans le cadre de la bourse aux technologies des « **Greens days** » lors du **salon Pollutec**.

⇒ **172 visites** réalisées dans le cadre du programme « **Optim'Énergie** » pour aider les entreprises à **optimiser leurs consommations d'énergie**.

⇒ **Record de participation pour l'opération de soutien au commerce « A deux pas »** avec 298 unions commerciales et plus de **7 000 entreprises engagées**.

⇒ Les **développeurs de l'apprentissage** ont favorisé la signature de **1 785 nouveaux contrats**.

⇒ 101 entreprises ont été labélisées « **Qualité Tourisme** ».

⇒ **28 910 personnes** formées dans le cadre de la **formation continue**.

⇒ **12 800 visiteurs** aux **Journées Portes Ouvertes** des entreprises.

⇒ Parution de la **publication « Capital Compétences Entreprises Rhône-Alpes »** pour soutenir les PME dans la gestion de leur ressource humaine.

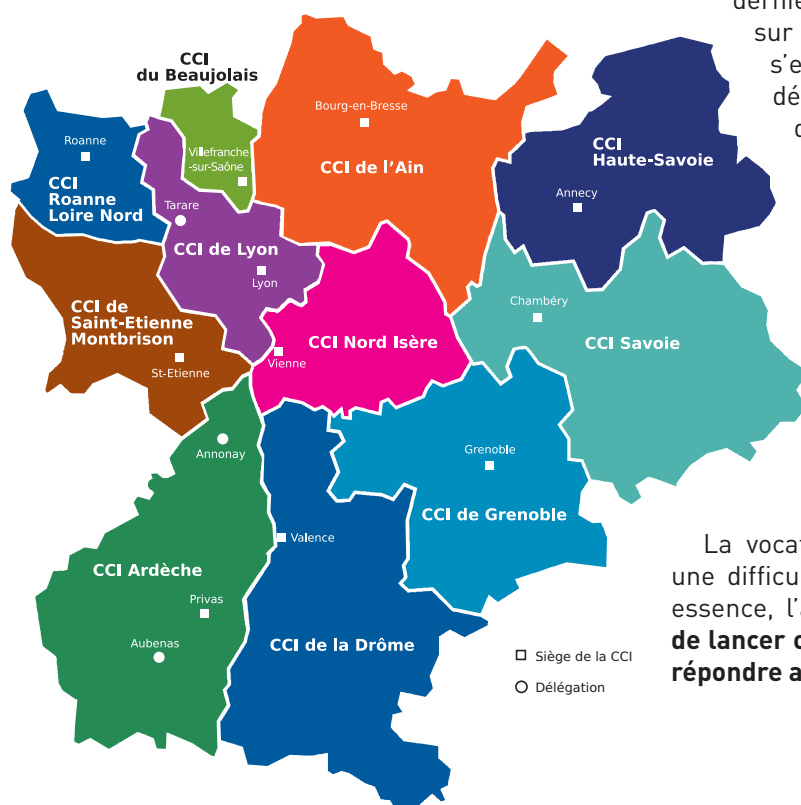
⇒ Lancement du **programme Go Export**, pour aider les entreprises à **structurer leur démarche export**.

⇒ **8,6 millions de passagers** ont bénéficié des services des **aéroports à la gestion desquels les CCI participent**.

1. La stratégie régionale

1.1. Le développement des entreprises et des territoires pour finalité

Favoriser le développement économique - dans tous ses aspects et composantes - **est la raison d'être des Chambres de Commerce et d'Industrie. Elles sont au service de toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, et elles sont soucieuses du devenir de tous les bassins d'activité de la région, urbains ou ruraux.** En Rhône-Alpes, ce sont plus de 266 000 entreprises du commerce, de l'industrie et des services et une mosaïque de territoires très variés que la CCI de région et les 11 CCI locales soutiennent par leurs actions.



propice à l'activité économique - y compris en assurant la gestion de certains équipements d'usage collectif - ou à soutenir le développement d'activités, à travers par exemple la création ou le soutien à des pôles ou à des clusters.

Dans un contexte marqué par **d'importantes mutations** (innovations technologiques, évolution des modes de consommation, globalisation de l'économie et montée de la pression concurrentielle, mutation des métiers, nouveaux modèles de financement...), les CCI sont aux côtés des entreprises pour les accompagner dans leur évolution. Elles sont aussi mobilisées pour les aider **à anticiper et à faire face aux difficultés liées à la conjoncture** ; comme elles l'avaient fait en 2008/2009, les CCI de Rhône-Alpes ont renforcé leurs dispositifs d'appui pour aider les entreprises à faire face à la nouvelle dégradation de la situation économique au 2^e semestre 2012.

Interlocutrices permanentes des entreprises pour toutes leurs préoccupations quotidiennes ou stratégiques, les CCI sont également leur **porte-parole auprès des Pouvoirs Publics** pour éclairer ces derniers dans leurs décisions ayant un impact sur l'économie. L'importance de cette mission s'est accentuée au cours des dernières décennies, au fur et à mesure que le rôle des Collectivités territoriales en matière économique se renforçait.

Les CCI sont par nature proches des entreprises. Elles sont des établissements publics mais elles sont dirigées par des **chefs d'entreprise ou cadres dirigeants, élus au suffrage universel direct par leurs pairs**, tous les 5 ans, pour composer l'Assemblée Générale de la CCI de région et celle de leur CCI locale.

La vocation des CCI est donc très large. C'est une difficulté mais c'est également une force. Par essence, l'action des CCI repose sur **la possibilité de lancer ou proposer des initiatives diverses pour répondre aux besoins spécifiques des territoires.**

Ces actions sont multiformes. Elles touchent à l'information, au conseil et à l'accompagnement dans tous les domaines impactant la vie de l'entreprise et à tous les stades de cette vie, de la création à la cession. Elles portent sur la formation des salariés et des chefs d'entreprise. Ce sont des initiatives très diverses visant à constituer un environnement

1.2. Un nouveau contexte issu de la réforme de 2010

De par la loi ¹, qui est venue parachever un processus d'auto-réforme voulu par les CCI, les Chambres de Commerce et d'Industrie sont engagées dans une **véritable réforme de leur fonctionnement**, visant à plus d'efficacité du service apporté aux entreprises et à une plus grande rationalité de l'utilisation de leurs ressources fiscales, dont la diminution s'impose compte-tenu des décisions prises par l'Etat.

Les CCI s'inscrivent ainsi pleinement dans le **mouvement de réforme de l'action publique dans le but d'optimiser la dépense publique**.

Cette réforme modifie de nombreux rouages internes des CCI, instituant en particulier un véritable réseau régional, au sein duquel la CCI de région est amenée à jouer le rôle d'espace de coordination.

A travers une série de décisions d'application de la loi, 2011 aura été l'année fondatrice de cette réforme et **l'année 2012 constitue de fait la première année complète de mise en œuvre de cette réforme pour la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes**.

Conformément aux dispositions législatives, la CCI de région arrête dorénavant une stratégie pour définir les orientations du réseau. Cette stratégie se décline en schémas sectoriels, qui définissent notamment les actions de mutualisation mises en œuvre dans le cadre du réseau régional.

Forte d'une pratique ancienne de travail en réseau, la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Rhône-Alpes a été la première en France à se doter d'une telle stratégie. **La « Stratégie régionale du réseau consulaire rhônalpin » et les schémas afférents ont été adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale de la CCI de région le 29 juin 2011. Une version actualisée des différents schémas a été adoptée, toujours à l'unanimité, un an plus tard, le 27 juin 2012.**

Ces schémas visent à apporter aux entreprises un appui plus efficace, plus rationnel, plus économe et d'un haut niveau de qualité sur l'ensemble du territoire régional. Ils constituent un **guide opérationnel** qui conditionne pour une très large partie le fonctionnement de la CCI de région et des CCI de Rhône-Alpes pendant la mandature 2011-2016.

Colonne vertébrale de la stratégie régionale, ces schémas couvrent des domaines d'actions définis par décret ou choisis volontairement par la CCI de région. Ils sont au nombre de 9 :

- le schéma sectoriel des Ports,
- le schéma sectoriel des Aéroports,
- le schéma sectoriel Création, Transmission,
- le schéma sectoriel Développement Durable,
- le schéma sectoriel Industrie & Services, Appui aux Entreprises,
- le schéma sectoriel Commerce,
- le schéma sectoriel Tourisme,
- le schéma sectoriel International,
- le schéma régional des Formations consulaires.

1.3. Les principes de la stratégie régionale

La feuille de route adoptée par la CCI de région Rhône-Alpes repose sur **des valeurs et principes fondamentaux qui définissent le « travailler ensemble » des CCI**. Ils ont été votés en tant que tels par l'Assemblée Générale de la CCI de région Rhône-Alpes, avant même l'adoption de la stratégie.

Ces valeurs premières sont **l'efficacité, l'économie de moyens, le respect mutuel de tous les acteurs du réseau, la transparence des faits et des chiffres et la confiance** qui en découle.

Les principes visent globalement à **marier l'efficacité de la coordination du réseau, au niveau régional, avec la capacité d'initiative des CCI et leur liberté d'adaptation des actions, au niveau local**, afin de servir au mieux les entreprises ressortissantes. Les actions du réseau régional des CCI doivent donc être définies par une approche commune, en privilégiant autant que faire se peut l'écoute et la bonne prise en compte des avis de chaque CCI. Les cahiers des charges des actions régionales doivent comporter des marges d'adaptations locales afin de tenir compte des réalités ou contraintes particulières des bassins d'activité.

L'entière autonomie des CCI dans les domaines de leur compétence directe est préservée, à savoir leur liberté d'action opérationnelle, la gestion de leur personnel (par délégation donnée par la CCIR Rhône-Alpes), leur capacité d'expérimentation définie par la loi, leur liberté d'action vis-à-vis des interlocuteurs publics locaux, leur liberté d'expression locale. De son côté, la CCI de région se charge de l'expression régionale du réseau, de la relation avec les interlocuteurs publics régionaux, de la coordination des actions du réseau et le portage, le cas échéant,

¹ • Loi du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires, au commerce, à l'artisanat et aux services.

de la maîtrise d'ouvrage d'actions, là encore sur la base de cahiers des charges.

Au global, **les principes édictés et la gouvernance définie permettent à la CCI de région d'assurer une coordination consensuelle et efficace, avec le souci permanent de faire valoir le niveau local, et aux CCI territoriales de conserver pleinement leur autonomie et leur capacité d'initiative.**

La mise en œuvre de la stratégie du réseau se traduit progressivement par un renforcement de la transversalité et de la concertation, par des projets communs ou au moins une ingénierie de projets partagée, la mise à disposition croisée de compétences, l'extension à la région des expérimentations locales réussies, des prises de position et des supports de communication communs.

Outre l'**Assemblée Générale**, véritable parlement économique régional, la CCI de région Rhône-Alpes dispose d'un dispositif institutionnel complet pour coordonner les actions du réseau régional et en premier lieu, bien entendu, du **Bureau** qui examine les propositions d'actions à soumettre à l'Assemblée Générale. Il est composé de 17 membres dont le président de la CCI de région, Jean-Paul Mauduy, et les présidents des 11 CCI territoriales de Rhône-Alpes. Pour chaque domaine d'action particulier, un élu référent a été désigné au sein du Bureau. Il travaille en étroite relation avec le président de la Commission de réflexion existante sur le sujet, cette commission rassemblant des chefs d'entreprise élus de toutes les CCI.



L'Assemblée Générale de la CCI de région Rhône-Alpes.

2. L'activité 2012

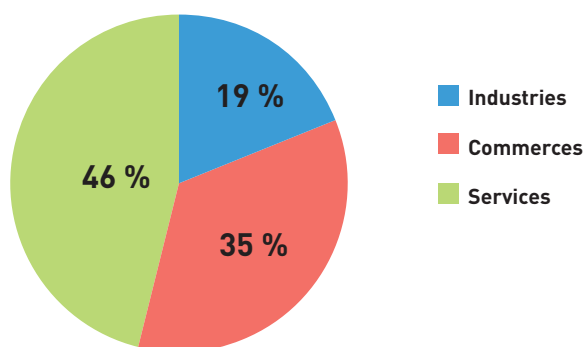
2.1. Des élus mobilisés pour porter la voix des entreprises

La force du réseau des CCI provient du fait que ces établissements publics sont dirigés par des chefs d'entreprise, élus par leurs pairs.

En 2012, malgré la dégradation du contexte économique qui les a amenés à redoubler d'efforts dans la conduite de leur affaire, les 438 membres élus de la CCIR et des CCI de Rhône-Alpes ont poursuivi leur engagement, pour porter le message de **266 725 entreprises ressortissantes**.

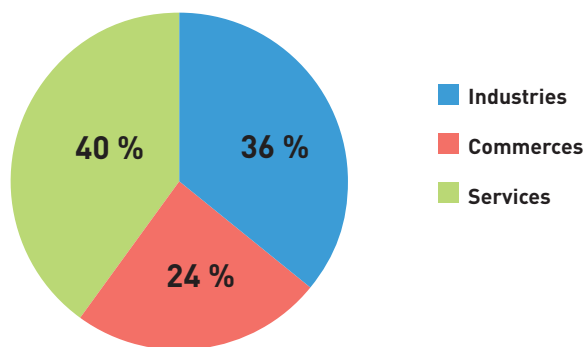
Répartition des entreprises ressortissantes par secteur, en fonction du nombre d'établissements et des effectifs salariés

Répartition en fonction du nombre d'établissements



Au 31/12/2012. Les secteurs sont définis en fonction des catégories électorales des CCI.

Répartition en fonction des effectifs salariés



Assemblées générales, commissions, groupes de travail : les membres élus ont animé et participé à **854 réunions à la CCIR et dans les CCI**, pour traiter de la situation économique et des besoins des entreprises, suivre la mise en œuvre de la stratégie adoptée en 2011 et piloter les interventions prévues par cette stratégie. Au plan régional, tant dans le cadre des commissions que des assemblées générales, les 100 élus de la CCIR ont notamment assuré le suivi de la mise en œuvre des schémas sectoriels.

Fédérer les acteurs économiques

Dans cette mission de représentation des intérêts économiques généraux de la région et de ses territoires, les présidents de la CCIR et des CCI de Rhône-Alpes, avec l'appui de leurs vice-présidents, ont veillé à fédérer largement les acteurs économiques. Ils ont été à **l'écoute des organismes représentatifs** des différentes composantes de l'économie régionale à l'occasion de **plus de 1 700 entretiens**. La CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont aussi assuré en 2012 **l'animation de 550 clubs d'entreprises**, permettant ainsi d'exprimer les besoins des acteurs économiques de territoires ou de secteurs d'activité. Elles ont resserré leurs partenariats institutionnels et en ont noué de nouveaux.

Focus "Activité des CCI"

Les Rencontres matinales économiques

Les élus de la **CCI Savoie** se sont engagés à être à l'écoute et aux côtés des chefs d'entreprise.

Une proximité qui amène plus que jamais la CCI à être l'interprète et le porte-parole de l'économie savoyarde. Afin de contribuer à nourrir les choix de la Chambre, à être la voix collective et publique des entrepreneurs, le président a ainsi souhaité organiser des « Rencontres matinales économiques », où, une fois par mois sur chacun des sept territoires de la Savoie, et accompagné

de l'élu référent du territoire, il part à la rencontre des chefs d'entreprise.

Le principe : échanger autour d'un petit déjeuner, avec des chefs d'entreprise, créateurs, développeurs, sur les problématiques liées aux différents territoires et secteurs d'activité, aller au contact des femmes et des hommes qui créent de la richesse et confortent les emplois, pour que tous ensemble s'enrichissent d'idées et d'expériences communes.

Au plan international, la CCIR Rhône-Alpes a poursuivi sa mobilisation dans le cadre **d'ALPMED, association des CCI de l'Eurorégion Alpes Méditerranée²**, qui vise à la fois à promouvoir à Bruxelles les intérêts économiques des 1,8 million d'entreprises de cette eurorégion et à créer de nouvelles opportunités de développement au sein de cet espace stratégique européen. **Le Président de la CCIR Rhône-Alpes, Jean-Paul Mauduy, a assuré la présidence des CCI ALPMED en 2012.** Les liens entre les régions composant ALPMED se sont renforcés lors de deux colloques organisés à Turin en avril et à l'occasion du Sommet franco-italien de Lyon en décembre.

Favoriser le débat, les échanges, faire émerger des solutions

La CCIR et les CCI de Rhône-Alpes se sont investies en 2012 dans l'animation de débats pour traiter des enjeux du tissu économique, répondre aux préoccupations des entreprises et faire émerger des solutions et opportunités de développement.

Elles ont ainsi organisé dans les différents bassins d'activité de la région, **911 débats, colloques et autres réunions d'échange**, ayant réuni près de 60 000 participants.

Au plan régional, à l'invitation du Président Mauduy, Michel Barnier, Commissaire européen, est venu échanger en avril 2012 avec 200 entreprises sur les **opportunités et difficultés du Marché intérieur de l'Union européenne**. La délégation de Bruxelles de la CCIR Rhône-Alpes a assuré le suivi de cette rencontre pour apporter aux entreprises des réponses concrètes à leurs questions.

² • CCIR et CCI des régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, en France, Valle d'Aosta, Piemonte, Liguria, Sardegna, en Italie.

Focus "Activité des CCI"

Animation économique du CDDRA du Faucigny

Depuis 2011, la **CCI Haute-Savoie**, en partenariat avec le Conseil régional et 15 communes, et en collaboration avec la Chambre des Métiers, est chargée de l'animation économique du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes du Faucigny. Cette mission repose sur la mise en place de leviers d'aide à la décision (Observatoire économique, Schéma d'Équipement Commercial et outil d'accueil d'entreprises), ainsi que sur la conduite d'une réflexion stratégique des élus et acteurs économiques

En décembre, à l'occasion du Sommet franco-italien, la CCIR a contribué à l'organisation d'une conférence permettant aux acteurs économiques de s'exprimer sur le projet ferroviaire Lyon-Turin. Toujours dans le contexte de ce Sommet franco-italien, une autre conférence a permis d'aborder la question des relations commerciales entre Rhône-Alpes et l'Italie.

Porter les messages de l'économie

La CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont réalisé **230 études pour caractériser les réalités et les enjeux économiques** de la région et de ses territoires, et exprimer les besoins des entreprises. En matière de conjoncture économique, **le panel « suivi de la situation économique des TPE-PME »** a permis de traduire la dégradation de l'activité économique dès le mois de septembre, tout en alertant sur la montée des difficultés de trésorerie et l'allongement des délais de règlement. Dans le cadre du numéro de mars de Conjonctura, 40 grands témoins de l'économie régionale ont présenté leurs **perspectives pour leur secteur d'activité ou leur territoire**. Chaque mois, **l'observatoire « Mouvement des affaires du commerce de détail »** a fourni des résultats permettant à la fois d'apprécier la vigueur de la consommation et de positionner l'activité des commerces indépendants.

En 2012, les CCI de Rhône-Alpes ont également lancé un **baromètre « TPE-PME et Développement durable »**. La CCIR Rhône-Alpes a réalisé son **analyse annuelle du commerce extérieur de Rhône-Alpes** dont les conclusions ont été mobilisées pour préparer, avec la Région Rhône-Alpes, le Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises. Une enquête a été menée auprès des entreprises régionales présentes sur le **marché argentin** pour préparer une mission de la Région dans ce pays, mission à laquelle a participé le Président Mauduy. Dans le cadre du **partenariat avec UNITEX et Mode-Habillement Rhône-Alpes**, le portrait du textile-habillement rhônalpin a été actualisé. La CCIR a également été partenaire de l'INSEE Rhône-Alpes et de l'ARDI pour décliner en Rhône-Alpes **l'enquête européenne sur l'innovation**, permettant ainsi d'exprimer les besoins des PME en matière d'innovation. Grâce à l'observatoire

- via l'Institut du Management des Pratiques Locales - et sur le déploiement du plan d'actions qui en découle. En complément de la coordination du lancement de Créafil, cette animation porte également sur le réseau des acteurs (collectivités, institutions, syndicats professionnels, associations) en les faisant se rencontrer pour partager une vision économique de leur territoire.

Baseco des CCI de Rhône-Alpes, un partenariat a été noué avec la **Région Urbaine de Lyon**, dans le cadre du dispositif OMPREL, pour fournir des données actualisées sur le tissu économique des territoires qui composent la région urbaine de Lyon.

Via **384 publications** en 2012, ces études, réflexions et éléments d'information ont été mis à disposition des entreprises et des acteurs institutionnels du développement économique et de l'aménagement du territoire, pour les aider dans leur prise de décision.

Représenter les entreprises rhônalpines

La CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont également défendu et promu les intérêts des entreprises via **932 avis ou contributions dans le cadre de consultations officielles** ; elles ont ainsi fait valoir le point de vue des entreprises sur des projets de développement ou de nouvelles politiques ou mesures. Parmi ces avis, 513 ont porté sur des questions d'aménagement du territoire ou d'infrastructures de transport.

En 2012, la CCIR a notamment rendu un avis sur le projet de Schéma Régional Climat, Air, Energie. Elle a exposé le point de vue des acteurs économiques dans le cadre de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique sur les **accès français à la ligne ferroviaire à grande vitesse Lyon-Turin**. Elle a contribué également au **Document de cohérence des déplacements en Rhône-Alpes**.

Au plan européen, via sa Délégation de Bruxelles, la CCIR Rhône-Alpes a fait valoir le point de vue des entrepreneurs rhônalpins dans le cadre de la consultation lancée par la Commission européenne sur le **plan d'action « Entrepreneuriat 2020 »**. Elle a également rendu un avis sur les orientations de la politique européenne de cohésion pour la période 2014-2020.

Les **six membres élus qui représentent la CCIR au sein du CESER Rhône-Alpes** ont porté la parole des entreprises ressortissantes dans le cadre des réflexions et avis de cette institution régionale.

2.2 Un réseau de proximité

Qu'il s'agisse des mesures prévues par les schémas sectoriels déclinant la stratégie régionale, ou des dispositifs conçus par les CCI pour répondre aux spécificités de leurs bassins économiques, les **actions en faveur des entreprises sont déployées au plus près d'elles**, dans le cadre du maillage territorial formé par les 11 CCI.

Cette proximité est encore favorisée par les initiatives prises par les CCI pour proposer des points de contact sur l'ensemble du territoire régional. Les établissements sièges des CCI, dans les préfectures et certaines sous-préfectures des départements de Rhône-Alpes, les délégations et agences décentralisées, constituent ainsi un réseau de **42 lieux permettant aux entreprises d'obtenir des informations et d'entrer en contact avec les élus et conseillers des CCI**.

Ce dispositif a permis aux entreprises d'obtenir des réponses à **plus de 106 000 questions en 2012**.

La CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont également largement misé sur les technologies de l'information pour appuyer les entreprises dans leur développement. Les sites Internet du réseau ont ainsi enregistré **7,9 millions de visites** en 2012.

Focus "Activité des CCI"

Pour le désenclavement routier du Bugey Sud

La **CCI de l'Ain** a mené une action avec les entreprises du Bugey Sud, fédérées autour de Bugey Développement, et la CCI de Savoie, sur la question des liaisons à partir de Belley et Culoz. Ainsi, une enquête a été réalisée auprès des entreprises du Bugey Sud, de la Chautagne et du canton de Yenne sur les contraintes liées au transport routier de marchandises. Les résultats ont été adressés

en mars au Conseil général de l'Ain, pour contribuer à l'étude de faisabilité en cours pour l'amélioration de l'accès à l'A43.

Lors de son Assemblée Générale du 26 novembre 2012, la CCI de l'Ain a voté une motion pour le désenclavement routier et numérique du Bugey Sud, largement diffusée auprès des Pouvoirs Publics.

2.3. L'appui aux entrepreneurs

2.3.1. Aux côtés des créateurs et repreneurs d'entreprises

La création et la reprise d'entreprises jouent un rôle clé dans l'essor, le renouvellement et la consolidation du tissu économique. Pour cela, il faut à la fois sensibiliser et encourager les Rhônalpins à l'esprit d'entreprendre et apporter le soutien adéquat à tous ceux qui vont concrétiser leur projet d'entreprendre.

La CCIR et les CCI de Rhône-Alpes, avec leur schéma sectoriel « **Création-transmission** » pour feuille de route, donnent la priorité à ces deux étapes majeures de la vie de l'entreprise, dont la réussite est déterminante pour le développement de l'activité et de l'emploi.

Parmi les ambitions qu'elles se sont fixées dans ce schéma, la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes entendent promouvoir l'entrepreneuriat en valorisant le métier de chef d'entreprise et en **suscitant l'envie d'entreprendre**. Elles s'investissent dans la vitalité entrepreneuriale des territoires par des **actions ciblées et renforcées de soutien** aux créateurs d'entreprises : accueil, information, accompagnement et formation des porteurs de projet, suivi post-crédation. Elles s'engagent pour contribuer au maintien et au renouvellement du tissu entrepreneurial par **l'anticipation et l'accompagnement de la transmission**

d'entreprises : sensibilisation des cédants, mise en relation des vendeurs et des repreneurs, accompagnement et formation des repreneurs...

En 2012, la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont entamé la mise en œuvre de cette feuille de route en **veillant à coordonner leurs actions avec celles des autres intervenants du soutien à la création d'entreprises**, pour que ce soutien soit encore plus efficace et efficient : la CCIR Rhône-Alpes s'est ainsi engagée dans le co-pilotage, avec la Région Rhône-Alpes, du réseau d'acteurs **Créafil Rhône-Alpes**.

Suivant les préconisations de CCI France, la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont poursuivi leur **travail d'harmonisation de toutes leurs prestations** proposées aux créateurs, repreneurs et cédants, dans le but de capitaliser les meilleures pratiques en matière de soutien, développées par les experts de leur réseau, tout en rendant plus lisible leur palette de services.

Leur action en matière d'encouragement à l'esprit d'entreprendre a connu un point d'orgue en novembre avec la **Semaine « Osez l'entreprise »** qui s'est déployée dans tous les territoires de Rhône-Alpes : les CCI ont accueilli à cette occasion **6 513 porteurs de projet potentiels (+ 14 % par rapport à 2011)** pour les informer sur la création. 3 315 rendez-vous individuels avec des conseillers CCI ont permis aux visiteurs de préciser leur projet. Par ailleurs, de nouveau en 2012, la CCIR Rhône-Alpes a été l'un des **partenaires majeurs du Salon des entrepreneurs Lyon-Rhône-Alpes** en juin.

Focus "Activité des CCI"

Forums de la Création-Reprise d'entreprises : la CCI et la CMA de l'Ardèche font cause commune

Pour la première fois, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat a rejoint la **CCI Ardèche** pour co-organiser la 8^{ème} édition du forum de la création-reprise d'entreprises, à Aubenas et Guilherand-Granges. Cette opération s'inscrivait dans le cadre de la semaine nationale de la création d'entreprises, portée en région par la CCI Rhône-Alpes.

A cette occasion, de nombreux créateurs-repreneurs ont pu s'entretenir avec des partenaires financiers, conseillers, professionnels de la communication et experts présents, sur les deux forums. Cet événement incontournable conforte la position des Chambres consulaires en tant que porte d'entrée de la création-reprise d'entreprises.

Entreprendre en Roannais Academy

Dans le cadre de la 10^{ème} édition du Forum « Entreprendre en Roannais », qui s'est déroulé le 16 novembre 2012 à l'Espace Congrès, la **CCI Roanne-Loire Nord** a organisé pour la première fois l'opération « Entreprendre en Roannais Academy ». Initiée par la CCI de Lyon en 2011, et reprise en 2012 par les CCI de Grenoble, Savoie et Roanne-Loire Nord, cette manifestation vise à promouvoir l'entrepreneuriat et à récompenser le récent parcours de jeunes créateurs d'entreprises. Cinq entrepreneurs ont posé leur candidature pour

défendre en direct leur business plan devant un jury composé de cinq professionnels (deux chefs d'entreprise, un expert-comptable, un banquier et un journaliste économique) ainsi que devant un public. Chacun des 5 candidats a présenté son parcours, sa motivation et son projet. Tout cela en 3 minutes, chrono à l'appui. Le jury a ensuite échangé avec le porteur de projet pendant 5 minutes sous forme de questions/réponses. Après délibération du jury et vote du public, deux candidats se sont vus décernés le Prix du Public et le Prix du Jury.

Tout au long de l'année, les CCI ont accueilli les porteurs de projet : près de **48 000 appels téléphoniques ou courriers de demandes d'informations, 15 355 personnes reçues en premier accueil et 13 549 ayant participé à des réunions d'information** sur l'ensemble du territoire régional.

Les CCI de Rhône-Alpes ont assuré 115 sessions « **5 jours pour entreprendre** », qui ont permis à **1 102 stagiaires de bien préparer leur projet**. 4 436 porteurs de projets ont par ailleurs été accompagnés dans leur création. **1 080 entreprises ont bénéficié d'un suivi post-crédation**.

En matière de **cession-transmission**, une étape importante prévue par le schéma sectoriel a été franchie en 2012 avec la **constitution de la base commune d'opportunités et d'annonces, TransEntreprise**. Les candidats à la reprise d'entreprise disposent ainsi d'une ressource permettant d'accéder à des opportunités sur l'ensemble du territoire régional. Ce projet, soutenu par CCI France, est d'ores et déjà opérationnel dans 10 régions, en partenariat dans certaines régions avec les Chambres de Métiers et de l'Artisanat. En Rhône-Alpes, 1 245 annonces de cession et 613 annonces de reprise ont été diffusées en 2012.

Dans le cadre de leur action de **sensibilisation des chefs d'entreprise à la transmission**, les CCI de Rhône-Alpes ont contacté 3 400 chefs d'entreprise, 389 ayant bénéficié d'un rendez-vous pour affiner leur projet. **1 033 chefs d'entreprise ont par ailleurs été accompagnés dans leur démarche de cession**, ainsi que 1 638 repreneurs.

Au quotidien, les CCI de Rhône-Alpes ont veillé à **assurer et simplifier les formalités administratives de leurs entreprises ressortissantes**. En 2012, leurs 22 centres de formalités des entreprises ont ainsi traité plus de **85 200 dossiers de formalités** (immatriculations, modifications de situation, radiations) et 7 653 dossiers « aide aux demandeurs d'emploi créant ou reprenant une entreprise » (Accre).

Focus "Activité des CCI"

Relever le défi de la transmission d'entreprise

Près de 13 000 sociétés sur le territoire de la **CCI de Lyon** sont concernées par la transmission d'entreprise, leur dirigeant étant âgé de plus de 55 ans. Pour répondre à ce défi du renouvellement du tissu économique, de la pérennité des emplois et de la sauvegarde des savoir-faire, la CCI a créé un dispositif complet de sensibilisation, d'accompagnement et de formation dédié aux cédants comme aux repreneurs d'entreprise. Les entrepreneurs peuvent bénéficier « à la carte » de diagnostics en ligne,

2.3.2. Accompagner les entreprises de l'industrie et des services dans toutes les dimensions de leur développement

Dans la première région industrielle de France en termes d'emplois de production et de sous-traitance industrielle, riche d'un tissu diversifié de services aux entreprises, la CCIR de région et les CCI de Rhône-Alpes ont fait du **développement de ce tissu productif** l'une de leurs priorités.

Sans même parler de l'internationalisation des marchés, les entreprises de l'industrie et des services aux entreprises, souvent de petite taille, doivent faire face à des mutations rapides. Dans ce contexte, le **schéma « Industrie et services, appui aux entreprises »**, adopté par la CCI de région en 2011, décline une action volontariste selon différents axes d'intervention : développement commercial des entreprises, accompagnement en matière de financement, innovation et compétitivité, intelligence économique, ressources humaines. Il met l'accent sur la relation avec les pôles de compétitivité, nombreux dans la région, les clusters et plus généralement les réseaux d'entreprises.

En 2012, les CCI de Rhône-Alpes ont organisé 736 réunions d'information sur les différentes thématiques retenues dans le schéma, auxquelles ont assisté près de **14 000 participants**.

Les conseillers spécialisés des CCI ont rencontré **4 242 PME dans le cadre de rendez-vous individuels**.

1 911 projets de développement d'entreprise ont été accompagnés dans leur mise en oeuvre, en individuel, par les conseillers des CCI et 936 projets l'ont été dans le cadre d'actions collectives portées par les CCI.

En matière de soutien au développement commercial, une étape importante du schéma sectoriel a été réalisée en 2012 avec le lancement opérationnel du **programme « Commercial PME »**.

d'accompagnement individuel, de formations spécifiques ou encore de mises en réseaux lors d'événements réguliers comme les Bourses d'échanges d'entreprises ou dans le cadre du Club des Repreneurs lancé en 2012. En complément, la base d'annonces des CCI www.transentreprise.com est un outil pratique et disposant d'une très large diffusion pour vendre ou acheter une entreprise ou un local.

Ce programme, conçu par la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes, est un appui pour les entreprises pour initier, structurer et rendre plus performante leur fonction commerciale et marketing. Faisant l'objet d'un financement par la Région Rhône-Alpes et l'Etat sur fonds nationaux et européens (FEDER), il est intégré au **PLAN PME**³. Déployé par les 11 CCI de la région, et mobilisant les compétences de 35 consultants privés sélectionnés dans le cadre d'un appel d'offres, ce programme est coordonné par la CCI de région.

Compte tenu du **rôle clé joué par le financement**, tant en termes de fonctionnement de l'entreprise que de condition à sa croissance, la CCI de région Rhône-Alpes, en liaison avec les CCI, s'est fortement impliquée dans les diverses initiatives partenariales consistant à répondre aux besoins des entreprises. La CCI de région est ainsi l'un des **partenaires fondateurs du projet HUBFI**, portail régional d'information sur les solutions de financement de bas et de haut de bilan, qui a été lancé en juillet 2012. Elle est aussi partenaire de la plateforme Euroquity (intermédiation entre financeurs) et siège dans les instances de gouvernance du Fonds régional d'investissement et de Rhône-Alpes Création. Les CCI de Rhône-Alpes ont également en réflexion un **dispositif « Place d'échange »**, faisant appel à des capitaux patients.

Le soutien aux entreprises passe aussi par leur bonne information sur les aides dont elles peuvent bénéficier. A partir de l'expérience de la CCI de région

3 • Plan lancé par la Région, avec l'Etat, pour la période 2011-2015, qui vise à favoriser le développement des entreprises en leur donnant accès à des conseils d'expert et à des formations, en cohérence avec leurs projets de développement.

et des CCI de l'Ain et du Beaujolais, le réseau des CCI de Rhône-Alpes s'est structuré en 2012 pour **déployer l'outil national Sémaphore** (www.les-aides.fr), le site des CCI sur les aides techniques et financières aux entreprises.

Dans un contexte de dégradation de la conjoncture, avec une forte pression sur les marges des entreprises et la montée des difficultés de trésorerie, les CCI de Rhône-Alpes ont **renforcé leurs actions de prévention et de recherche de solutions pour les entreprises en difficulté : 1 120 entreprises ont été conseillées** dans ce cadre. Les CCI ont assuré leur mission de tiers de confiance, accompagnant les entreprises dans leurs démarches dans le cadre de la **Médiation du crédit**.

Conformément à l'axe « Innovation et compétitivité » du schéma sectoriel, la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont poursuivi le développement de leurs services de promotion et d'accompagnement en matière d'innovation. Le **déploiement complet de leur dispositif « Espaces innovation »**, tant en accueil physique qu'en service numérique, a été réalisé. Les conseillers des CCI ont été formés pour développer cette offre de services. Les **Journées de l'Innovation**, organisées par les CCI de Savoie, Haute-Savoie, Lyon, Nord Isère, Ain, Beaujolais et Drôme, ont permis aux entreprises de rencontrer en un même lieu l'ensemble des experts pouvant les aider dans leur projet.

En 2012, ce sont **1 939 projets relatifs à une innovation produit/procédé/services qui ont été détectés** et **831 projets d'entreprise en matière d'innovation** qui ont bénéficié d'un accompagnement individuel par les CCI de Rhône-Alpes.

Focus "Activité des CCI"

Haute-Savoie Sous-Traitance : jouer collectif pour accompagner les entreprises

Haute-Savoie Sous-Traitance a été créé en 2007 pour favoriser le développement commercial des entreprises sous-traitantes. Cette identité commune, regroupant l'Agence Economique Départementale, le pôle de Compétitivité Arve Industries, le Syndicat National du Décolletage et la **CCI Haute-Savoie**, initie des actions collectives de promotion et propose des outils performants. Une quarantaine de sociétés participe

ainsi chaque année sous cette bannière au MIDEST, salon international de la sous-traitance (soit 255 depuis 2007). En 2012, 49 entreprises ont également bénéficié d'un soutien logistique et organisationnel pour exposer à Micronora, à la Foire de Hanovre et au Rist.

Le site www.haute-savoie-sous-traitance.com a également été développé pour simplifier la mise en relation entre donneurs d'ordres et fournisseurs.

2 portes d'entrée pour aider les entreprises à surmonter leurs difficultés

La prévention doit s'imposer aux entreprises comme un acte de gestion au quotidien. Afin d'aider les dirigeants à détecter et à prendre les mesures nécessaires dès les premiers signes de difficultés (réduction d'activité, problèmes de trésorerie, de rentabilité...), les Chambres consulaires, le Tribunal de commerce de Lyon, l'Ordre des Experts Comptables Rhône-Alpes, le Barreau de Lyon, la Chambres des Notaires du Rhône et la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Lyon

s'associent pour permettre l'anticipation, la détection et la résolution des difficultés du dirigeant d'entreprise et de ses partenaires, fournisseurs, clients et prestataires dans le cadre du **dispositif REPI** (Relais Ecoute Prévention Information). La **CCI de Lyon** et la CMA du Rhône ont été désignées pour être les « portes d'entrée » de ce dispositif d'écoute, de conseil et d'orientation des entreprises confrontées à des difficultés.

Dans le cadre du dispositif **EEN (Enterprise Europe Network)** de la Commission européenne, 103 entreprises ont bénéficié de services en matière de **participation à des projets européens**, de partenariats avec des sociétés d'autres Etats membres, de propriété intellectuelle, d'audits technologiques et commerciaux, de check-up « normes et réglementations »...

A l'occasion du salon Pollutec, avec le réseau EEN, la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont organisé les **Greens Days** pour favoriser les partenariats européens dans le domaine de l'environnement, qui est l'un des pôles de compétence de la région ; 15 pays représentés, 7 clusters, 195 entreprises et centres de recherche, dont 45 rhônalpins. **318 rendez-vous bilatéraux se sont tenus dans le cadre d'une bourse aux technologies.**

Le développement des entreprises étant favorisé par leur participation à des réseaux, les CCI de Rhône-Alpes donnent aux entreprises qu'elles accompagnent une vision adéquate des pôles de compétitivité, clusters et autres réseaux thématiques, pour les aider à s'intégrer dans ces dynamiques et à y trouver les réponses à leurs besoins. Dans le cadre d'un partenariat avec l'ARDI Rhône-Alpes, la CCIR assure un **service de veille pour les adhérents de 12 pôles ou clusters**. Les CCI de Rhône-Alpes aident aussi à l'émergence de ces réseaux ; en 2012, à l'initiative de la CCI de Grenoble, dans le cadre d'un partenariat avec le pôle de compétitivité Axelera, elles ont réalisé une identification des entreprises rhônalpines pour permettre de structurer une nouvelle filière « Matériaux et procédés biosourcés ». Avec le cluster des industries Aéronautiques, Frigorifiques et Thermiques, la CCIR a organisé en mars 2012, dans la région italienne du Piémont, une mission de veille technologique et de recherche de partenariats dans le domaine de l'hydrogène comme vecteur d'énergie.

En matière **d'intelligence économique**, de nombreuses actions de sensibilisation des entreprises à l'enjeu de la protection de leurs informations stratégiques, ainsi que des diagnostics de vulnérabilité, ont été menés, dans chaque territoire, dans la cadre d'un partenariat avec les services de l'Etat (Gendarmerie et Direction Centrale du Renseignement Intérieur).

En liaison avec CCI France, un **Guide du routard de l'intelligence économique** a été édité pour aider les entreprises à se structurer sur cette thématique. **193 projets d'entreprise en matière d'intelligence économique** ont été accompagnés par les conseillers des CCI de Rhône-Alpes.

2.3.3. Soutenir le commerce, sous toutes ses formes et sur tout le territoire

Le commerce représente une part substantielle de l'économie rhônalpine : 63 000 points de vente, une création d'entreprises sur cinq. Il est aussi un élément essentiel de la vie sociale et un facteur d'attractivité des centres-villes, des quartiers ou des villages. C'est pourquoi **les CCI - animées par une forte conviction de leurs dirigeants - soutiennent les commerçants et interviennent auprès des Pouvoirs Publics pour favoriser un développement harmonieux de toutes les formes de commerce sur l'ensemble du territoire.**

L'activité commerciale est aujourd'hui profondément bouleversée par des évolutions touchant à la fois aux circuits de distribution et aux attentes des consommateurs. Les interventions des CCI n'en prennent que plus d'importance et elles doivent évoluer, tant dans leur forme que dans leur objet. Se donner une nouvelle ambition, acter de nouvelles pistes d'actions, définir une politique globale et cohérente, c'est ce qu'a fait la CCI de région Rhône-Alpes en adoptant son **schéma sectoriel commerce**. Il définit notamment l'engagement des CCI dans des domaines tels que la production d'informations économiques, l'accompagnement individuel ou collectif des entreprises, l'aménagement commercial, le soutien à l'action des collectivités et des unions commerciales.

L'année 2012 a permis de conduire ou d'engager un ensemble d'actions utiles aux intérêts du commerce en mettant en œuvre les orientations de ce schéma.

Focus "Activité des CCI"

L'esprit d'entreprise du Beaujolais

La première rencontre interclubs des Clubs des Entrepreneurs du Beaujolais-Val-de-Saône a rassemblé en juillet 2012 plus de 250 dirigeants. Cette manifestation conviviale s'est tenue en présence du Sous-Préfet de Villefranche, du Président de la Jeune Chambre Economique et du Président du Centre des Jeunes Dirigeants. Les Clubs du Beaujolais-Val-de-Saône, initiés par la **CCI du Beaujolais** réunissent par secteur

géographique ou thématique les chefs d'entreprise du territoire. Ces réseaux constituent une réponse de proximité à l'isolement de l'entrepreneur. Les rencontres régulières entre membres, les visites d'entreprises favorisent les échanges, la découverte de savoir-faire ou d'expertises à solliciter. Proximité et convivialité sont les clés du succès de cette formule plébiscitée en Beaujolais.

Le premier axe de travail a porté sur le développement de **l'information économique**. Elle est nécessaire à la définition des actions des CCI ; elle est également utile - à travers les diverses sollicitations dont les CCI font l'objet - aux commerçants, pour positionner leur activité et leurs résultats, et aux responsables publics, pour la définition de leurs projets. Pendant l'année, les CCI de Rhône-Alpes ont conduit, seules ou en partenariat, **28 études territoriales** et sont intervenues dans 38 réunions de restitution des résultats. Elles ont également réalisé mensuellement **l'étude « Conjoncture Commerce »** qui, grâce à la participation de 1 200 correspondants volontaires, analyse l'évolution des chiffres d'affaires par branches d'activité. Cette enquête donne lieu chaque mois à l'édition d'une plaquette régionale.

Conformément aux prescriptions du schéma, les CCI de Rhône-Alpes ont déployé en 2012 un ensemble d'actions visant à la **professionnalisation des entreprises commerciales, des unions commerciales et de la gestion de centre-ville**. Adaptées à la réalité des territoires et aux besoins des commerçants, ces opérations ont été très diverses, qu'il s'agisse d'accompagnements individuels des entreprises ou, le plus souvent, d'accompagnements collectifs. Certaines mesures sont venues en appui direct des entreprises, d'autres ont apporté un soutien à des unions commerciales ou à des collectivités locales.

Parmi les initiatives les plus marquantes, on peut relever **le programme régional « Qualité Commerce »**, qui a permis à plus de 200 commerçants de détecter les forces et les faiblesses de leur entreprise, ainsi que **l'action relative au commerce non sédentaire**. Le développement des marchés est en effet une priorité pour les CCI qui ont notamment mené des réunions d'information à destination des placiers, en collaboration avec la Fédération nationale des Syndicats des Commerçants des Marchés de France. 74 communes ont bénéficié d'un accompagnement sur le commerce non sédentaire.

D'autres actions ont permis de toucher largement le tissu commercial de la région. 133 **formations** ont été ainsi organisées (560 entreprises bénéficiaires). 366 unions commerciales ou fédérations ont été

accompagnées sur divers projets. Un soutien a été apporté à 179 commerces sur le thème **« modernisation et design des points de vente »**. Sur la question majeure du **e-commerce**, **410 entreprises ont été accompagnées** et 56 réunions d'information ou événements divers organisés. Les CCI ont aussi apporté leur appui à 12 structures de management de centre-ville et à 43 communes rurales pour préserver ou implanter des activités commerciales, via par exemple la création de points de vente multi-services.

Une des décisions majeures du schéma adopté en 2011 est l'affirmation d'un **axe d'action « commerce et développement durable »**. Les CCI estiment en effet que cette dimension est essentielle pour l'avenir du commerce et qu'elle constitue un facteur majeur de différenciation pour le commerce de proximité. 2012 aura été pour les CCI une année de montée en puissance des opérations en lien avec cette thématique. Des réunions d'information ont été organisées et des prédiagnostics réalisés en entreprise. Une centaine de commerces a été plus particulièrement accompagnée sur des problématiques comme celle de l'éclairage et de l'énergie. 586 entreprises ont bénéficié d'une information sur les enjeux de sécurité. Un important travail a été conduit sur le sujet de l'accessibilité : 587 entreprises accueillies dans 28 réunions d'information, 54 prédiagnostics conduits.

L'opération des CCI « A deux pas » a été reconduite du 17 au 27 octobre 2012. Cette grande opération d'animation, qui met en valeur les atouts du commerce de proximité, notamment en matière d'animation de la vie locale, s'est déclinée dans **402 communes**. Elle a enregistré un **record de participation avec 298 unions commerciales et plus de 7 000 entreprises engagées**.

Le schéma des CCI a défini un dernier axe d'action intitulé **« grands projets et communication d'influence »**. Il marque la volonté des Chambres de se mobiliser pour mieux faire reconnaître l'importance de l'activité commerciale et mieux faire connaître les réalités de ce secteur. Il s'agit

Focus "Activité des CCI"

Regard Client©, la vision qualité du Commerce

Quinze commerçants de Roanne et Charlieu se sont engagés dans la démarche qualité « Regard Client© » mise en place par la **CCI Roanne-Loire Nord**. La démarche « Regard Client© » permet au commerçant-artisan et à son équipe de suivre un cheminement à la fois personnel et partagé avec d'autres commerçants-artistes, pour repositionner son offre commerciale et/ou de services en phase avec la clientèle. Constituée d'une dizaine d'étapes de l'entretien individuel à

l'observation « mystère » du point de vente, en passant par la mise en place d'un plan d'action adapté à l'entreprise, la démarche Regard Client© apporte au chef d'entreprise des réponses concrètes pour améliorer le fonctionnement de son commerce, mieux fidéliser sa clientèle et faire progresser son chiffre d'affaires. Cette démarche bénéficie du FISAC « Cœur de Cité » pour les entreprises de Roanne et de « ORC Pays Roannais » pour les entreprises de Charlieu.

en particulier d'orienter autant que faire se peut les décisions prises en matière d'urbanisme commercial, afin que celles-ci permettent un développement harmonieux du commerce. C'est là un sujet prioritaire pour les CCI de Rhône-Alpes.

Cette volonté s'est traduite en 2012 par de nombreux engagements. Ainsi, en matière d'urbanisme commercial, les CCI ont organisé 20 réunions d'information, rédigé **313 contributions** aux **volets commerce des documents d'urbanisme** (Document d'Aménagement Commercial, Plan Local d'Urbanisme, alignements commerciaux...) ou soutenu 70 entreprises confrontées à l'impact de grands travaux urbains.

Les CCI de Rhône-Alpes se sont investies dans de nombreuses **opérations d'aménagement rurales ou urbaines** (FISAC et autres financements locaux) et ont aidé 351 entreprises ou unions commerciales à monter des dossiers d'aides directes (aides à l'investissement, conseil, communication). Elles se sont impliquées dans les **CDDRA** (Contrat de Développement Durable, dispositif d'aide au développement des territoires du Conseil régional) en matière de commerce et dans 5 démarches IMPL (Institut de Management des Pratiques Locales) en faveur de l'économie de proximité.

En matière de valorisation des savoir-faire enfin, la CCI de région a initié pour la première fois une réflexion régionale autour du concours national des « **Mercure et Panonceau d'or** » qui récompense chaque année les meilleurs commerçants et unions commerciales de France. La région a été à l'honneur en 2012 avec **4 lauréats récompensés**. Ceux-ci ont été reçus à la CCIR lors d'une cérémonie en début d'année 2013.

2.3.4. Miser sur nos atouts touristiques

Compte tenu de l'ampleur de la contribution du tourisme à la création de richesses en Rhône-Alpes (7 % du PIB, 30 000 entreprises exerçant une activité en lien direct avec le tourisme), et donc à l'emploi (118 000 salariés), de son effet levier pour le développement économique et l'aménagement des territoires, du rôle qu'il joue en matière de rayonnement de la région, la CCIR Rhône-Alpes a décidé de **placer l'appui au tourisme au cœur de sa stratégie** ; une priorité stratégique concrétisée par le choix d'établir un **schéma sectoriel** sur ce thème.

La CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont ainsi défini une feuille de route pour aider les entreprises touristiques à **développer leur compétitivité**, pour soutenir la structuration et la **performance collective de la filière** touristique et pour contribuer au **développement de la consommation touristique**. Comme elles le font pour l'ensemble des activités qu'elles représentent, la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes sont mobilisées pour porter les intérêts généraux des entreprises touristiques. Dans un souci d'efficacité, elles cherchent à **développer tous les partenariats** avec les collectivités territoriales et les organisations représentatives des acteurs touristiques, pour assurer le meilleur service aux entreprises.

Cette action de la CCIR et des CCI de Rhône-Alpes prend en compte la **grande diversité du tourisme**, avec un élu référent pour chaque forme de tourisme : **montagne, plaines et collines, méridional, affaires/ tourisme urbain**. Les CCI déploient leurs actions en local, au plus près des besoins des entreprises et des partenaires territoriaux.

Focus "Activité des CCI"

Sensibiliser au marketing sensoriel

La deuxième édition du Salon de l'Entreprise, organisé en octobre dernier par la **CCI du Beaujolais** à Parc Expo Villefranche, présentait en exclusivité la « boutique sensorielle » aux commerçants du Beaujolais. Cette réalisation pédagogique met en scène comment utiliser la perception des cinq sens, vue, odorat, ouïe, toucher, goût afin de séduire le consommateur et susciter l'acte d'achat. Des designers sensoriels - olfactifs, sonores -

animaient cet espace. Ils ont répondu tout au long de la journée aux nombreuses questions des commerçants. Cette présentation ludique et originale de démarches de marketing sensoriel a rencontré un vrai succès auprès de son public. Cette initiative s'intégrait dans l'opération de promotion du commerce de proximité « A deux pas » organisée par la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes.

« Mon achat crée mon emploi », démarche citoyenne

La **CCI Nord Isère** s'est engagée en 2012 dans une démarche citoyenne : « Mon achat crée mon emploi », destinée à promouvoir les produits et biens qui créent de la valeur sur le territoire. Cette démarche citoyenne vise également à sensibiliser les consommateurs dans leur acte d'achat en privilégiant les emplois locaux. Une première en France ! « Mon achat crée mon emploi » s'adresse à toutes les entreprises dès lors qu'au moins

un de leurs produits est transformé, assemblé ou produit sur le territoire français. Expérimentée auprès d'une quinzaine de commerçants, la démarche a reçu un accueil positif. En 2013, elle sera étendue à de nouveaux commerçants, mais aussi aux industriels. La CCI Nord Isère profitera également d'opérations, comme les JPO des entreprises du Nord Isère pour promouvoir cette action et valoriser l'implication des entreprises.

Dans ce souci de renforcer l'articulation entre les acteurs du développement touristique, pour une action plus efficace, économe de l'argent public, la **CCIR et Rhône-Alpes Tourisme** ont travaillé en 2012 à la définition d'un **partenariat ambitieux**. Une convention de partenariat a ainsi été signée en février 2013, avec pour objectif de renforcer la compétitivité des entreprises touristiques et des territoires, afin de les aider à optimiser leurs stratégies. Cette convention constitue un cadre pour la mutualisation d'actions.

En 2012, les CCI de Rhône-Alpes ont également **renforcé leur partenariat avec la Fédération régionale de l'Hôtellerie de Plein air**.

L'engagement des CCI de Rhône-Alpes en matière de tourisme a par ailleurs été reconnu au plan national, le Président de la Commission tourisme de la CCIR Rhône-Alpes s'étant vu confier l'animation du **groupe des élus « Tourisme » de CCI France**.

En matière **d'appui au développement de la compétitivité**, la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont amplifié en 2012 la démarche « **Engagement Tourisme Qualité Rhône-Alpes** » qui vise à valoriser les efforts des professionnels pour améliorer la qualité de leur offre : **101 entreprises ont ainsi été labellisées « Qualité Tourisme »**. Pilotée par la CCIR Rhône-Alpes en partenariat avec la DIRECCTE Rhône-Alpes, bénéficiant de fonds européens, cette démarche est mise en œuvre par huit CCI de la région. Par ailleurs, un nouveau label « Lieux de

visite Rhône-Alpes » a été homologué par le Comité National Qualité.

105 entreprises ont par ailleurs bénéficié d'un **prédiagnostic « classement »** de leur établissement. En matière de **sécurité/mise en accessibilité**, 16 opérations de sensibilisation impliquant 434 entreprises ont été réalisées en 2012, ainsi que 57 prédiagnostics.

4 CCI (Ain, Drôme, Roanne-Loire Nord, Saint-Etienne Montbrison) se sont investies, aux côtés des organisations professionnelles, dans la promotion du **titre « Maître restaurateur »** : 77 entreprises l'ont obtenu.

Le développement du dispositif « **Bistrot de pays** » s'est poursuivi : porté par 4 CCI, 16 actions ont été réalisées en 2012 impliquant 71 établissements.

187 actions de formation ont permis à 946 entreprises du tourisme de **développer les compétences de leur ressource humaine**. Dans le cadre de la mutualisation des actions entre les CCI et Rhône-Alpes Tourisme, le **dispositif Trajectoires Tourisme** de ce dernier intègre dorénavant des formations conçues et proposées par les CCI.

Pour contribuer au **développement de la consommation touristique**, les CCI de Rhône-Alpes ont initié ou soutenu **31 événements, fédérant 940 entreprises, pour promouvoir les savoir-faire et atouts touristiques des territoires**.

Focus "Activité des CCI"

Forum des hébergeurs à la CCI de Grenoble

En novembre 2012 s'est tenue la première édition de ce forum organisé par la CCI sous l'impulsion du club hôtelier Rhône-Alpes Dauphiné avec de nombreux partenaires dont Orange, BMB, Société Générale, Deloitte, Tissage Denantes, Club Hôtelier, IPSI Sécurité Incendie, Siemens, Business In Grenoble, Grenoble Territoires.

L'objectif : pointer les forces et les contraintes de l'hébergement touristique local et définir des pistes de croissance.

Ce forum a permis à quelque 200 participants de bénéficier

en un espace/temps unique de conférences (veille et échanges d'information, anticipation des évolutions dans le secteur de l'hébergement-touristique...) et de tables rondes (mise en réseau des hébergements, nouveaux enjeux de la demande touristique). Les participants ont aussi pu bénéficier d'un showroom de 15 exposants et participer à des ateliers (home staging et design, réseaux sociaux, financement, accessibilité/sécurité, économies d'énergie et labels environnementaux). La manifestation a été l'occasion de la remise de marques « Qualité tourisme » et « Camping qualité ».

JPO : première opération de promotion des entreprises du territoire

En 2012, ce sont 130 entreprises de Loire Sud qui ont ouvert leurs portes à plus de 5 500 visiteurs, confirmant ainsi le succès de cet événement et l'engouement des visiteurs pour les entreprises de leur territoire. La **CCI de Saint-Etienne Montbrison** enregistre une augmentation de 20% du nombre de visiteurs et compte parmi les entreprises participantes de nombreux leaders mondiaux, mis à l'honneur lors de l'organisation de 2 journées spéciales « presse nationale ». Ce temps fort de

l'opération JPO 2012, porteur de reconquête industrielle, a permis de faire visiter les entreprises compétitives de Loire Sud à 18 médias nationaux, à la veille de la remise du rapport Gallois. Un succès pour l'attractivité du territoire, valorisé au plan national, dans la presse et sur les écrans, à des heures de grande écoute. Une action en faveur d'une industrie d'excellence, qui compte plus de 50 leaders et des savoir-faire uniques.

Dans le cadre du partenariat avec Rhône-Alpes Tourisme, la CCIR a été **partenaire du Roadshow Allemagne 2012** destiné à présenter la densité et la diversité de l'offre touristique de la région à Francfort, Munich et Berlin. 500 journalistes et professionnels allemands du tourisme ont ainsi été sensibilisés.

En relais de l'événement national « **Journées Portes Ouvertes des entreprises** », la CCIR a coordonné les actions de 5 CCI qui ont permis à **12 800 visiteurs** de découvrir les sites de 437 entreprises engagées dans l'opération.

2.3.5. Aider à la conquête des marchés à l'international

L'international est un domaine clé de la compétitivité des entreprises, et la conquête des marchés étrangers joue un rôle croissant pour la création de richesses et le développement des entreprises régionales. Une position géographique au cœur de l'Europe, un socle industriel solide, 9 000 entreprises exportatrices régulières et un solde commercial excédentaire font de Rhône-Alpes une **région définitivement tournée vers l'international et présentant un fort potentiel à l'export**. Dans ce contexte, pour les CCI de Rhône-Alpes, l'accompagnement des entreprises dans la conquête des marchés étrangers est une **mission première**.

Avec leur **schéma sectoriel « International »**, les CCI de Rhône-Alpes entendent contribuer à **l'accroissement du nombre d'entreprises actives à l'international et les aider à pérenniser cette présence sur les marchés étrangers**. Pour ce faire, ce schéma définit les lignes d'action et de coopération dans le cadre du **dispositif CCI International Rhône-Alpes** en matière de **formation, d'information, de diagnostic et d'accompagnement des entreprises**, sans oublier la mission régalienne de délivrance des formalités internationales. Il met aussi l'accent sur la **bonne coordination des actions des CCI avec celles des nombreux autres acteurs** intervenant dans le domaine.

Focus "Activité des CCI"

Se développer pour exporter

Parmi les actions phares de l'année 2012, la **CCI Nord Isère**, sous l'égide de la CCI de région Rhône-Alpes, a participé au Forum d'Affaires en Côte d'Ivoire au mois d'octobre 2012 avec 7 autres chambres consulaires territoriales de Rhône-Alpes. Cette opération s'est inscrite dans la continuité des échanges engagés en juin et en septembre 2012 entre la Côte d'Ivoire et le Nord Isère. Le forum a été l'opportunité d'établir de nombreux échanges commerciaux pour les entreprises

En 2012, la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont réalisé les avancées suivantes dans le cadre de la mise en œuvre de leur schéma sectoriel « International ».

Pour contribuer à l'atteinte de l'objectif de développement du nombre d'exportateurs, et de pérennisation de leur activité à l'international, la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont **complété leur gamme de prestations « CCI International Rhône-Alpes » pour répondre aux besoins des entreprises** avec les produits suivants :

- Expo+/Mission+ : préparation et suivi personnalisés dans le cadre d'une mission de prospection à l'étranger ou d'une exposition sur un salon international.
- Start Export UE et Maghreb (en collaboration avec Ubifrance) : appui à l'élaboration d'un plan d'action export pour aborder rapidement des marchés étrangers de proximité.
- EPI : accompagnement pendant un an pour la mise en œuvre des premières actions définies dans le plan d'action export de l'entreprise élaboré en amont avec la CCI.

L'année 2012 a aussi été celle du lancement **du programme Go Export**, intégré au **PLAN PME** du Conseil régional, dans le prolongement du programme « Nouveaux exportateurs » conçu par le réseau des CCI de Rhône-Alpes. Go Export est un programme complet de structuration de la démarche export, dont la CCIR Rhône-Alpes est la gestionnaire régionale. Il est composé de quatre méthodes répondant chacune au degré d'avancement de la réflexion export de l'entreprise. 127 entreprises ont suivi ce programme en 2012.

Dans le cadre de leur dispositif « CCI International Rhône-Alpes », la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont conçu un **programme commun de missions collectives à l'étranger** pour 2013 (32 missions portées ou copilotées par les CCI).

accompagnées par la CCI, mais aussi pour les acteurs politiques et économiques présents. 5 entreprises du Nord Isère ont ainsi participé à ce rendez-vous : FILCAR, DB VIB, POLYPORTE, ISERMATIC, Port de Vienne Sud / Salaise Sablons. Au total, plus de 100 rendez-vous ont eu lieu sur place pour les entreprises du territoire. De retour en France, un suivi a été déployé, afin de concrétiser les échanges.

Elles ont par ailleurs poursuivi la labellisation de leurs compétences, dans le cadre de la mutualisation de leurs expertises pays ou sectorielles. Elles ont également réalisé des gains de productivité en mettant en place l'outil GEFI (Gestion Electronique des Formalités Internationales) et en mutualisant leurs outils d'information sur la réglementation.

Sur l'ensemble de l'année, l'activité des conseillers et opérateurs de « CCI International Rhône-Alpes », au cœur des bassins d'activité de la région, s'est traduite :

- par la **sensibilisation et l'accompagnement à l'international de 4 511 entreprises**,
- par **l'organisation de 176 journées pays** permettant aux entreprises d'aborder leur démarche à l'international en prenant en compte les spécificités de chaque marché,
- par le traitement de **154 167 formalités internationales** dans le cadre des échanges internationaux des entreprises.

Cette activité des CCI, avec le déploiement de « CCI International Rhône-Alpes », s'est **pleinement inscrite dans le dispositif de L'équipe Rhône-Alpes de l'export** réunissant l'ensemble des acteurs de l'appui à l'internationalisation des entreprises⁴. Dès 2011, Rhône-Alpes a été l'une des premières régions où a été signée une charte de partenariat stratégique pour l'accompagnement à l'export des entreprises, traduction d'une ambition partagée par l'Etat, la Région Rhône-Alpes et la CCIR Rhône-Alpes. Au cours de 2012, le guichet unique pour l'accompagnement

des entreprises, que constitue L'équipe Rhône-Alpes de l'export, a poursuivi sa structuration pour assurer une offre formalisée et lisible de produits et de services à destination des entreprises pour développer leur activité à l'international, s'implanter à l'étranger et recruter les profils adaptés, financer le développement de leur chiffre d'affaires à l'export... Dans le cadre de ce guichet unique, les CCI, acteurs de proximité, sont la **porte d'entrée naturelle des chefs d'entreprise**.

Les prestataires privés de l'accompagnement des entreprises à l'export, représentés par l'OSCI Rhône-Alpes, ainsi que les Chambres de Métiers et de l'Artisanat, ont intégré L'équipe Rhône-Alpes de l'export en 2012.

L'équipe Rhône-Alpes de l'export a participé à la réussite de la **Quinzaine de l'international 2012**, organisée par CCI International Rhône-Alpes, qui a permis, via des manifestations intervenues dans l'ensemble de la région, de sensibiliser et d'informer sur le développement à l'international, près de **900 entreprises et 1 275 participants**.

Au plan européen, l'engagement des CCI de Rhône-Alpes a permis d'obtenir en 2012 la **sélection de six projets pour cofinancement communautaire** dont elles sont chef de file ou partenaire. Ces projets, sur des thématiques favorisant le développement des entreprises, vont être menés en partenariat avec des acteurs d'autres Etats membres de l'Union européenne, dans une logique transfrontalière ou élargie : Syncro (CCI de Grenoble) pour faciliter l'innovation via les marchés publics, Pumas (CCI de Lyon) en matière de planification pour une mobilité urbaine durable et plus particulièrement les livraisons de marchandises en zone urbaine dense, CCalps (CCI de Lyon) sur les industries créatives, ALPBC (CCI de la Drôme) en matière de construction/rénovation du bâtiment alpin, Informa (CCI de la Drôme) en matière de formation à l'activité professionnelle forestière, AlpCoRe (CCI Savoie et Haute-Savoie) en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises.

⁴ • Etat, Région Rhône-Alpes, CCIR Rhône-Alpes, ERAI, Ubifrance, Comité régional des CCEF, COFACE, OSEO, MEDEF Rhône-Alpes, CGPME Rhône-Alpes, OSCI, CRMA Rhône-Alpes.

Focus "Activité des CCI"

Le BigDay dans le cadre de la Quinzaine de l'international Rhône-Alpes

La première journée du Business International de **Grenoble**, organisée par Grex le 26 mars 2012, a réuni près de 200 participants autour de quatre temps forts. Un zoom TIC composé d'une table ronde à laquelle participaient les experts sectoriels Ubifrance d'Allemagne, du Japon et d'Amérique du Nord, les directeurs des chambres françaises en Allemagne et à Chicago ainsi que les dirigeants des entreprises Mootwin, Usharesoft et Winsoft.

4 ateliers pays (Pérou, Colombie, Chili et Argentine), suivis de rendez-vous individuels, et 12 ateliers thématiques ont permis d'obtenir des réponses pour dynamiser les projets à l'export.

Une conférence labélisée Enterprise Europe Network a fourni aux participants des solutions pour limiter et gérer les impayés dans l'UE et à l'international. Enfin, les experts de Coface et de BNP Paribas ont animé une conférence sur les risques financiers dans les marchés en forte croissance.

2.3.6. Aider les entreprises à relever le challenge du développement durable

Les attentes des consommateurs, des employés et des populations, les exigences des Pouvoirs Publics, les demandes des donneurs d'ordre ou des assureurs, les contraintes des marchés internationaux, l'importance de postes de coût comme celui de l'énergie font qu'aujourd'hui **le développement durable est pour les entreprises un facteur majeur de compétitivité et de différenciation, voire même dans certains cas de pérennité.**

Mais ce « **challenge du développement durable** » est souvent difficile à relever, notamment pour les plus petites entreprises. Réglementation en constante évolution, difficulté d'appréhension des enjeux, manque de temps et de compétences techniques, réticence à se lancer dans une démarche nouvelle... les freins et les obstacles sont nombreux. C'est pourquoi les CCI de Rhône-Alpes se sont engagées depuis désormais plus de 10 ans pour construire une offre de services facilitant les actions des entreprises. Cette démarche de soutien correspond à la vocation naturelle des CCI mais elle répond aussi à un **engagement particulier de la CCI de région et des CCI de Rhône-Alpes** en faveur du développement durable. Celui-ci est aujourd'hui **un axe fort de leur stratégie, dans lequel nombre d'Elus consulaires sont engagés et pour lequel sont mobilisés en permanence 20 à 25 conseillers spécialisés.**

Le schéma sectoriel « Développement Durable » adopté en 2011 a affirmé l'ambition des CCI de Rhône-Alpes dans ce domaine, en prévoyant le lancement de tout un faisceau d'actions. **L'année 2012, première année de mise en œuvre du schéma, a permis d'avancer sur tous les grands axes retenus.** Ceci a pu être réalisé grâce à la forte expérience de travail en réseau - et de coordination régionale - qu'avaient déjà les CCI dans le domaine de l'environnement et grâce à la qualité du partenariat entretenu avec différents acteurs, au premier rang desquels l'ADEME, la Région et le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

Focus "Activité des CCI"

Néapolis pousse les murs

Le centre de formation aux métiers du développement durable de la **CCI de la Drôme** a investi de nouveaux locaux sur l'Ecoparc Rovaltain - gare TGV : 2000 m² de plateaux pédagogiques au service de l'écoconstruction et de la performance énergétique. Le bâtiment utilise massivement le bois : 150 m³ d'essences de bois locaux, notamment du pin noir du Diois et de l'épicéa du Vercors labellisés « Bois des Alpes », financés à hauteur de 100 000 euros par l'Union européenne. Ont également

Les CCI ont assuré en 2012 une importante **mission d'information et de sensibilisation** des entreprises. Même si la maturité générale des chefs d'entreprise en matière de développement durable progresse, cette mission est fondamentale et constitue bien souvent un préalable nécessaire à l'engagement d'actions concrètes. Il convient de répondre aux demandes spontanées des entreprises mais aussi d'aller vers elles, pour les informer sur des sujets qu'elles ne connaissent pas ou peu, à commencer par certaines contraintes réglementaires. Pour ne parler que des seules **réunions d'informations, les CCI ont accueilli 1 500 chefs d'entreprise en 2012.** Conformément aux prescriptions du schéma, un effort particulier a été déployé pour mieux faire connaître **l'éco-production** (réduction à la source des impacts environnementaux) ; **95 entreprises ont bénéficié d'une sensibilisation spécifique**, ce qui constitue, pour une thématique encore très peu vulgarisée, un résultat encourageant.

Les CCI ont consacré une part significative de leur action à la réalisation de **prédiagnostics**. Cette prestation, qui va au-delà de la simple information, est efficace pour elle-même (important taux de réalisation des prescriptions d'action formulées) mais aussi en tant qu'outil favorisant le recrutement d'entreprises pour des démarches opérationnelles plus lourdes. **145 prédiagnostics (environnement ou éco-conception) ont été réalisés pendant l'année.**

Les **accompagnements de projet** ont constitué le deuxième axe d'action des CCI en 2012. Conformément à la volonté du schéma, ils ont été orientés vers le **développement d'éco-concepts innovants** qui touchent au fonctionnement global de l'entreprise et qui sont encore trop peu mis en œuvre : Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), systèmes de management de l'environnement, écoconception, éco-production...

Les accompagnements ont été réalisés soit pour répondre à des demandes spécifiques d'entreprises, soit, le plus souvent, à travers des opérations collectives conduites par les CCI et généralement organisées au niveau régional. **31 accompagnements de projet individuel** ont été réalisés. **172 « visites énergie »** ont été faites (programme Optim'Energie)

été privilégiés les éco-matériaux et les énergies renouvelables disponibles sur le site. Un système de Gestion Technique Centralisée du bâtiment a été mis en place pour réguler les consommations énergétiques. Cet investissement de 2,840 M€ HT devrait permettre de dispenser des formations innovantes dans les métiers d'avenir de la construction et de la performance énergétique.

et ont donné lieu à la remise d'un rapport permettant à l'entreprise d'optimiser ses consommations. **43 entreprises ont été accompagnées dans la mise en œuvre d'un système de management de l'environnement par étapes**, via l'organisation de 6 collectifs d'entreprises. **14 entreprises**, pour lesquelles le sujet présentait un enjeu particulier, ont été accompagnées collectivement dans des **actions de gestion et prévention des déchets** (programme Optim'Déchets).

Les CCI ont aussi mené en 2012 **des actions de promotion des éco-industries**, notamment lors du **salon POLLUTEC** où elles ont entre autres organisé un village regroupant 23 TPE et PME.

Parce que la définition et la mise en œuvre des politiques de développement durable concernent de nombreux acteurs, publics et privés, et passent par de multiples procédures, parce que la mission de représentation des entreprises en la matière est essentielle - leurs besoins et contraintes étant souvent mal connus - la CCI de région a affirmé dans le schéma adopté en 2011 sa volonté **de structurer et d'intensifier ses relations avec les différentes parties prenantes des politiques de développement durable**.

Pour aller dans ce sens, **les CCI ont été activement présentes en 2012 dans de nombreuses instances de décision et de concertation**. Pour ne parler que du seul niveau régional, la CCIR a participé à plus de 40 réunions, assemblées générales, groupes de travail, débats, colloques ou autres. Elle a rendu des avis dans deux débats essentiels : le **Schéma Régional Climat Air Energie Rhône-Alpes** et le débat sur la **Directive Inondations**. Les CCI ont aussi été attentives à **approfondir leurs partenariats** avec divers organismes, notamment des organisations professionnelles et des réseaux d'entreprises (pôles, clusters...), et à **engager de nouvelles collaborations**, par exemple avec la CARSAT Rhône-Alpes.

Un autre axe de travail décidé en 2011 par les CCI est la **meilleure capitalisation des informations qu'elles recueillent sur le terrain et la création d'un observatoire économique environnemental**. Cette volonté a commencé à se traduire en 2012 avec l'élaboration du « **1^{er} Baromètre TPE/PME et Développement durable** ». Cette enquête régionale - qui fait en particulier ressortir les facteurs de motivation et les freins rencontrés par les entreprises - a donné lieu à une publication de 24 pages, éditée à 4 000 exemplaires et largement diffusée par voie électronique.

Les CCI souhaitent également **avancer dans la mutualisation des savoir-faire et des compétences** (entre elles, mais aussi avec des partenaires extérieurs) **et engager des démarches de progrès**. Diverses initiatives répondant à cet objectif ont été prises en 2012. Les actions les plus marquantes ont été l'organisation par la CCIR d'une **réunion plénière regroupant tous les chargés de mission environnement des CCI et CMA de la région, des ingénieurs et représentants de l'ADEME et de la Région, ainsi que de nombreux partenaires (centres techniques, CCI d'autres régions, clusters, institutionnels)** pour développer une dynamique d'échange, la **formation de 24 bureaux d'études à la mise en œuvre de la norme ISO 50001** (système de management de l'énergie), la **formation des techniciens des CCI à l'éco-production** (volet organisationnel et santé au travail) et l'organisation, en partenariat avec l'ATEE, d'un **colloque sur la maîtrise de l'énergie** ayant réuni plus de 100 participants.

Focus "Activité des CCI"

La CCI Savoie, 1^{ère} CCI de Rhône-Alpes à être certifiée ISO 14001 pour l'ensemble de ses activités

En montrant l'exemple à travers ses propres engagements, la CCI Savoie a souhaité présenter l'environnement sous le jour d'une opportunité de progrès pour les entrepreneurs.

Cette certification est non seulement un levier d'amélioration continue des performances au sein même de l'organisation, mais également un sésame pour de nouveaux marchés. L'esprit consiste à identifier tous les impacts environnementaux, les hiérarchiser et

les inscrire dans un plan d'actions pour les traiter par étapes. C'est le principe de l'amélioration continue utilisée au service de l'environnement.

Depuis, la CCI Savoie a réalisé son bilan carbone® et a mis en place un Plan de Déplacement d'Entreprise. Enfin, elle s'est lancée dans un système de management intégré, l'objectif étant d'obtenir la certification Qualité (ISO 9001) et Santé, Sécurité (OHSAS 18001) en juin 2014.

2.4. Déployer une large action de formation au bénéfice des entreprises et des Rhônalpins

Chômage élevé se conjuguant pourtant à d'importantes difficultés de recrutement, évolutions rapides des technologies et du contenu des métiers, nombreux changements de fonctions au cours d'une carrière... **tout concourt à ce que la formation soit, plus que jamais, au cœur de la réussite économique d'un territoire.** C'est pourquoi les CCI, acteur majeur de la formation en France, entendent bien poursuivre leur investissement en la matière, en ayant soin de l'adapter à l'évolution des besoins des entreprises.

La CCI de région a affirmé avec force cette volonté en adoptant en 2011 son **schéma régional des formations**. Ce schéma déroule un ensemble de choix et de prescriptions opérationnelles visant à améliorer l'efficacité et la cohérence des actions des différentes Chambres.

Le schéma embrasse l'ensemble des « métiers » des CCI qui peuvent se regrouper en quatre domaines qui constituent autant de piliers nécessaires à la conduite d'une politique efficace : les « formalités » accomplies au bénéfice des entreprises (cette action se couplant avec l'enjeu majeur de l'information et de l'orientation des jeunes), l'apprentissage, la formation continue et l'enseignement supérieur. **En 2012, sur ces quatre thèmes, la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes ont poursuivi leur « action de masse » au bénéfice des Rhônalpins et de l'économie (près de 50 000 personnes formées), tout en lançant les chantiers prévus par leur schéma.**

Enregistrer les contrats d'apprentissage est une mission de service public assurée par les Points A des CCI. **14 000 contrats** ont été enregistrés en 2012 (+ 5 % par rapport à 2011) en Rhône-Alpes et de nombreuses autres formalités effectuées (ruptures ou prorogations de contrats, changements de maîtres d'apprentissage...). Ces formalités génèrent une information particulièrement riche pour orienter la politique de l'apprentissage mais elle est sous-exploitée. C'est pourquoi le schéma des CCI de Rhône-Alpes prévoit de créer un **observatoire local et régional du développement de l'apprentissage**. Un travail a été initié en 2012 pour concevoir un outil capable de traiter toutes les données des Points A. Celui-ci sera mis en place en 2013 pour être opérationnel en 2014. A terme, l'observatoire pourra permettre d'observer quasiment en temps réel les tendances par filière, par secteur d'activité ou par secteur géographique et d'identifier les demandes non satisfaites. Il aura également un rôle prospectif.

Dans le cadre de leur mission d'enregistrement des contrats, **les CCI accompagnent et conseillent les entrepreneurs**. Pour optimiser cette action essentielle, les CCI de Rhône-Alpes ont engagé un processus de travail collaboratif, basé sur les échanges d'expériences et de bonnes pratiques au sein du réseau.

Conformément à leur charte nationale, les Points A peuvent conduire d'autres missions ayant trait au **développement de l'apprentissage et à l'orientation des jeunes**. Les CCI de Rhône-Alpes sont très actives sur ce point et le schéma prévoit encore d'intensifier cette action. En matière d'orientation, elles ont organisé en 2012 **184 manifestations ayant accueilli 32 000 visiteurs**, comme les nuits de l'orientation (à Valence, Chambéry, Lyon et Grenoble), 2 salons de l'apprentissage (Lyon et Grenoble), les « mercredis de l'apprentissage » organisés de mai à septembre, les journées portes-ouvertes des CFA consulaires, leur participation au Mondial des Métiers... Par ailleurs, **20 913 jeunes et 5 934 entreprises, ont été accueillis dans les Points A**. Depuis 2009, une équipe coordonnée par la CCI de région d'une douzaine de **développeurs de l'apprentissage** a été mise en place dans les CCI. En 2012, ils ont favorisé la signature de **1 785 nouveaux contrats** (pour un total cumulé de 4 895 contrats depuis 2009). Dans le cadre d'une **mission handicap** spécifique de la CCI de région, 112 contrats ont aussi été signés. D'autres initiatives ont été prises pour **accompagner les politiques publiques de l'emploi** : participation en octobre à la manifestation de Pôle Emploi « une semaine pour un emploi », déclinaison en Rhône-Alpes de la bourse de l'apprentissage et de l'emploi, convention avec l'URML, la CRMA, l'Etat et la Région pour le développement de l'apprentissage pour les jeunes issus de missions locales...

La **collecte de la taxe d'apprentissage** est un autre volet de l'action « formalités » des CCI. Ce n'est pas le moindre et il est essentiel au service des entreprises. Il existe en Rhône-Alpes 5 organismes collecteurs, dont la CCI de région qui traite à elle-seule 57 % des montants. Pour privilégier une relation de proximité avec les entreprises, la CCI de région a donné une délégation de collecte aux CCI pour traiter les dossiers. Pour faciliter le travail des entreprises et des experts comptables, d'importants efforts ont été déployés pour mettre en place un système de collecte performant (équipe d'opérateurs sur le terrain et site Internet FACILITAXE à disposition des entreprises et des cabinets comptables). En 2012, **28 650 dossiers d'entreprises** ont été traités représentant une collecte de **80,4 millions d'euros dont 8 millions de fonds libres**. 4 670 établissements ont bénéficié de cette collecte. Conformément aux orientations du schéma, les CCI sont intervenues lors de la campagne de collecte 2012 auprès des grands groupes régionaux afin que ceux-ci versent en région la taxe d'apprentissage produite en Rhône-Alpes.

Deuxième domaine d'action des CCI, la formation des apprentis a concerné 7 862 personnes en 2012, accueillies dans les 9 Centres de Formation d'Apprentis gérés par les CCI de Rhône-Alpes, seules ou en association avec les Chambres de Métiers et de l'Artisanat. Ce réseau de 9 CFA - qui n'a pas d'équivalent en Rhône-Alpes - couvre 15 familles de métiers et dispense des formations allant du CAP au BTS, ainsi que des formations « certifiantes » de niveau bac + 3. Les CCI sont également impliquées, au côté d'organisations interprofessionnelles, dans la gestion de 7 autres CFA. En les prenant en compte, c'est un **total de 15 687 apprentis** qui aura été formé en 2012, avec un taux de réussite global aux examens de 85 %.

Conformément au schéma et dans le prolongement de l'action engagée depuis plusieurs années, avec notamment la création fin 2009 d'un organe régional de coordination institué dans le cadre d'une Charte signée par les Présidents des Chambres consulaires (Métiers et CCI) et les Présidents des CFA, **les CCI ont poursuivi en 2012 leur démarche d'amélioration de la cohérence de leur réseau de CFA**, avec de nombreux sujets de travail : adaptation de la carte des formations, relations avec les entreprises et analyse de leurs besoins, devenir des sections d'apprentis les moins remplies, outils de gestion, pédagogie, communication, organisation de la vie des jeunes dans les CFA, travail collectif pour mieux relayer les priorités régionales...

La formation continue, troisième pilier de l'action formation des CCI de Rhône-Alpes, repose principalement sur 10 centres d'enseignement qui apportent une réponse de proximité aux entreprises et à leurs salariés. Ils ont formé 28 910 stagiaires en 2012 (plus de 950 000 heures-stagiaires dispensées, près de 3 000 entreprises clientes) dans des domaines très divers, via des formations interentreprises « sur catalogue » ou des formations intra-entreprises « à la demande ». 542 jeunes sous **contrat de professionnalisation** ont été accueillis.

Le développement des diverses formes de **validation et de certification des compétences** est un axe stratégique du schéma. **686 validations** ont été délivrées en 2012 par les centres de formation des CCI de Rhône-Alpes.

La **gestion des compétences des salariés**, dans le cadre de la gestion des ressources humaines, est aujourd'hui une démarche nécessaire, préalable au choix des formations. Les PME sont en attente d'un soutien à ce niveau. Pour y répondre, les CCI de Rhône-Alpes ont élaboré progressivement une offre spécifique d'expertise et d'accompagnement. Conformément au schéma, cette offre s'est affirmée et a été formalisée au niveau régional en 2012 avec la publication de la plaquette « **Capital Compétences Entreprises Rhône-Alpes** ». Ce dispositif régional s'articule autour de 6 axes clés : emploi des seniors, handicap, pénibilité, égalité hommes-femmes, recrutement de jeunes par les contrats d'alternance et publics à « bas niveau de qualification ». Les actions conduites peuvent bénéficier d'une prise en charge de 50 % par l'Etat.

Focus "Activité des CCI"

Trois nouveaux laboratoires pédagogiques pour le CFA André Fargier

Le CFA de l'Ardèche méridionale (devenu CFA de Lanas - André Fargier, du nom de son fondateur, Président de la CCI d'Aubenas-Privas-Largentière de 1960 à 1996), a ouvert en septembre 2012 de nouveaux laboratoires pédagogiques. Ce nouveau bâtiment de 800 m², aux normes Haute Qualité Environnementale, abrite trois laboratoires : coiffure, pâtisserie, boulangerie, avec leurs salles de classe correspondantes. Le coût de l'investissement s'élève à 1 650 000 €, dont

650 000 € pris en charge par la **CCI Ardèche**, le reste ayant été obtenu dans le cadre du Contrat d'objectifs et de moyens Etat-Région. La contribution de la CCI est à la hauteur de son implication pour le développement de l'apprentissage. Par ailleurs, cette nouvelle structure permet à la CCI de faire évoluer son offre de formation, en particulier en boulangerie, en proposant la préparation du brevet professionnel. Le CFA André Fargier est l'un des premiers CFA de Rhône-Alpes par son taux de réussite.

Institut Consulaire du Dirigeant (ICD) : une réponse aux questions essentielles du dirigeant

Créé en 2009 par CCI Formation, centre de formation de la **CCI de Saint-Etienne Montbrison**, le programme « Institut Consulaire du Dirigeant » a pour but d'aborder 10 préoccupations majeures du dirigeant. Ce parcours de formation novateur place le chef d'entreprise au centre du dispositif et prend en compte les aspects humains, personnels et professionnels afin de lui permettre de porter un nouveau regard sur ses responsabilités et la gestion de son entreprise.

CCI Formation compte une centaine de chefs d'entreprise, issue des 6 promotions, fédérée au sein du réseau ICD. Récemment créé pour leur permettre de faire du business et échanger sur leur fonction de dirigeant, ce réseau leur donne accès à une programmation mensuelle d'actions innovantes (journées de formation, conférences...). L'ICD, fort de son expérience, évolue et CCI Formation proposera prochainement une nouvelle version du programme.

Les CCI ont entrepris d'**améliorer les échanges et la coordination entre leurs centres de formation**. Ce travail, voulu par le schéma, porte ses fruits ; ainsi la coordination régionale mise en place facilite la réponse aux appels d'offres proposés notamment par les OPCA et Pôle Emploi.

L'enseignement supérieur, quatrième champ d'intervention des CCI, constitue un facteur déterminant du dynamisme d'une région. L'offre de formation post bac des CCI de Rhône-Alpes, en formation initiale ou en contrat de professionnalisation, est conséquente et s'appuie en 2012 sur un réseau dense d'écoles : 4 Ecoles Supérieures de Commerce (ESC GEM à Grenoble, EM Lyon, ESC Saint-Etienne et ESC Chambéry qui fait l'objet d'un transfert sur l'école INSEEC fin 2012), 3 Ecoles de Gestion et de Commerce, 2 Ecoles des Managers, 5 formations « Negoventis » aux métiers commerciaux, un Institut des Formations Commerciales, l'Institut Supérieur de la Construction, une formation Assistante Administrative et Commerciale, Responsables de Commerce International et ESMAE (formation aux métiers du travail temporaire). Au total, **10 394 étudiants** ont été formés dans ces établissements en 2012.

Dans tous ces domaines d'actions, les CCI de Rhône-Alpes ont le souci d'agir en liaison avec les Pouvoirs Publics et l'ensemble des acteurs de la formation. **Plusieurs conventions majeures ont ainsi été signées en 2012 par la CCI de région** : sur la formation des créateurs/repreneurs d'entreprises (avec la Région), sur la formation et l'apprentissage des personnes handicapées (AGEFIPH), sur l'insertion professionnelle des jeunes par l'apprentissage (Région, CRMA, URML), sur la mobilité internationale des apprentis (Région, DRAAF, fondation européenne FREREF, différents acteurs professionnels), pour l'opération « 1 semaine pour 1 emploi » (Pôle Emploi), pour l'édition du répertoire régional de l'apprentissage (ONISEP).

2.5. Gérer des équipements utiles à l'activité économique et à l'attractivité des territoires

Pour développer leur activité, les entreprises doivent pouvoir bénéficier, sur le territoire où elles sont localisées, de services performants, fiables et d'un coût maîtrisé dans des domaines « de base » comme les déplacements de personnes, le transport de fret, la fourniture d'énergie ou les télécommunications. Essentiels aux entreprises en place, ces services sont également déterminants dans l'accueil de nouvelles activités. Les entreprises doivent aussi pouvoir trouver des espaces adaptés pour implanter leurs activités. C'est pourquoi les CCI, conformément à leur mission qui est de favoriser le développement économique, se sont investies depuis longtemps dans la création ou la gestion de différents équipements structurants en fonction des besoins des entreprises.

Les CCI de Rhône-Alpes gèrent ou participent à la gestion d'une cinquantaine d'équipements publics.

Elles sont propriétaires de certains ; pour d'autres elles agissent dans le cadre d'une mission de délégation de l'Etat ou de collectivités territoriales. Ces équipements sont de natures très diverses ; les principaux sont des aéroports, des ports, des parcs d'exposition, des zones d'activités et différentes structures immobilières d'accueil d'entreprises. Certains équipements ont un effet structurant majeur sur l'économie régionale, d'autres ont un volume d'activité plus restreint mais sont essentiels pour répondre à des besoins locaux spécifiques, ce qui justifie l'engagement des CCI.

Focus "Activité des CCI"

L'ECAM à Bourg-en-Bresse

Pour poursuivre ses actions en faveur du développement de l'enseignement supérieur sur son territoire, la **CCI de l'Ain** a signé en janvier 2012 une convention de partenariat avec l'ECAM Lyon. Un programme passerelle pour les cycles d'ingénieurs et masters s'est ouvert à Bourg-en-Bresse afin d'encourager le plus grand nombre d'étudiants en BTS et DUT techniques à poursuivre leurs études en cycle d'ingénieurs. 28 étudiants ont inauguré ce programme à la rentrée 2012-2013.

Un cycle par alternance, spécialité Génie Industriel et Mécanique, ouvrira à Bourg, en septembre 2013, en partenariat avec l'Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie de Lyon afin de répondre aux besoins des entreprises du secteur de la mécanique-carrosserie industrielle de l'Ain, 1^{er} pôle français de la filière. Un cycle Ingénieurs bois devrait également voir le jour à cette date.

| Équipement | CCI gestionnaire (ou participant à la gestion) | Trafics 2012 |
|--|---|--|
| Aéroport Lyon-Saint Exupéry | CCI de Lyon | 8,45 millions de passagers 36 526 tonnes de fret & poste avionnés |
| Aéroport Saint Etienne-Bouthéon | CCI de Saint-Etienne Montbrison | 110 471 passagers |
| Aéroport Annecy-Haute-Savoie-Mont Blanc | CCI Haute-Savoie | 12 466 passagers |
| Aéroport Lyon-Bron | CCI de Lyon | 11 619 passagers |
| Aéroport Valence-Chabeuil | CCI de la Drôme | 1 398 passagers |
| Port de commerce Villefranche-sur-Saône | CCI du Beaujolais | 1,5 million de tonnes (tous modes de transport) dont 0,7 de trafic fluvial et fluviomaritime |
| Port de commerce Vienne-Sud-Salaise-Sablons | CCI Nord Isère | 0,7 million de tonnes (tous modes de transport) dont 0,25 de trafic fluvial et fluviomaritime |
| Port de commerce Portes-lès-Valence | CCI de la Drôme | 0,4 million de tonnes (tous modes de transport) dont 0,16 de trafic fluvial et fluviomaritime 11 090 conteneurs |
| Port de plaisance de l'Épervière | CCI de la Drôme | 480 places 597 passages |

La CCI de région Rhône-Alpes a adopté en 2011 **deux schémas sectoriels** consacrés aux équipements, l'un concerne les **ports**, l'autre les **aéroports**. Ces deux documents visent à **coordonner la démarche des CCI dans la gestion de ces équipements**. Ils actent également la **volonté des Chambres d'être un partenaire actif dans la promotion de l'aérien et du fluvial**, non pas en opposition avec les autres modes de transport mais en complémentarité avec eux.

Le schéma sectoriel des ports définit une démarche commune et des axes de travail portant à la fois sur le développement du transport fluvial, sa connexion avec les autres modes de transport et la structuration des ports du bassin Saône-Rhône, dont plusieurs maillons majeurs sont gérés par des CCI : ports de commerce de Villefranche-sur-Saône (CCI du Beaujolais), Vienne-Sud-Salaise-Sablons (CCI Nord Isère), Portes-lès-Valence ainsi que le port de plaisance de l'Épervière (CCI de la Drôme). **L'année 2012 a permis de commencer à mettre en œuvre les différentes recommandations stratégiques du schéma.**

Le partage d'expériences entre CCI a été favorisé, en particulier grâce à des échanges au sein de la commission « Aménagement du territoire » de la CCI de région. Il s'agissait là d'une première étape pour définir d'ici la fin de la mandature des actions concrètes pour améliorer l'efficacité de la gestion des ports grâce à une politique d'achats groupés, la mutualisation de certains moyens de production ou ressources humaines. Ces échanges ont également comme objectif de créer à terme un **conseil stratégique** réunissant les 3 CCI gestionnaires de ports et s'appuyant sur une commission technique regroupant toutes les CCI de Rhône-Alpes.

Un **travail collaboratif** a aussi été développé avec l'ensemble des autres acteurs du transport fluvial sur le **bassin Saône-Rhône**. Comme le pointe le schéma des CCI, c'est en effet à cette échelle géographique que la recherche de trafics (déchets du BTP, produits chimiques, recyclage des métaux...) et l'amélioration des débouchés maritimes sur la Méditerranée (ports de Sète et de Marseille) doivent être conduites.

Les CCI gestionnaires de ports ont activement participé aux travaux du **Comité des Ports du bassin Saône-Rhône**. Créée en 2011, cette instance réunit les gestionnaires et exploitants des ports intérieurs de l'axe Rhône-Saône depuis Pagny jusqu'à Arles, les ports maritimes de Sète et de Marseille et les gestionnaires du domaine fluvial (VNF et CNR). Elle est présidée par le vice-président de la CCIR Référent en matière d'aménagement du territoire. Le Comité des Ports a pour mission de mieux coordonner les actions des ports et de mener une politique offensive de conquête de nouveaux trafics. A cet effet, une personne a été engagée en 2012 pour démarcher les entreprises du bassin Saône-Rhône.

Les CCI de Rhône-Alpes se sont aussi investies dans le **partenariat « Med Link Ports »** qui associe l'ensemble des ports maritimes et fluviaux du bassin et qui vise à promouvoir auprès des logisticiens l'offre multimodale du bassin et plus particulièrement l'interface fleuve/mer. Elles ont également participé aux études du **Schéma Portuaire de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise** dont l'objet est de bâtir à l'échelle de la région urbaine une stratégie portuaire multi-sites, s'appuyant notamment sur les ports de Lyon, Villefranche et Salaise.

La gestion des aéroports est un engagement historique des CCI. Cette mission reste importante pour les Chambres de Rhône-Alpes⁵. L'évolution du contexte économique et du paysage du transport aérien les conduit néanmoins à être de moins en moins gestionnaires de ces équipements. Mais les CCI de Rhône-Alpes entendent bien demeurer, en tant que représentantes des entreprises, un partenaire actif dans la réflexion et la promotion du transport aérien.

5 • En 2012, les CCI de Rhône-Alpes prenaient part à la gestion de 5 aéroports (Lyon-Saint Exupéry, Lyon-Bron, Saint Etienne-Bouthéon, Annecy-Haute-Savoie et Valence-Chabeuil) et de 5 aérodromes (Grenoble-Le Versoud, Villefranche-Tarare, La Tour-du-Pin-Cessieu, Aubenas-Lanas, Annonay-Le Creux de la Thine). En 2013, la CCI Haute-Savoie ne sera plus le gestionnaire de l'aéroport d'Annecy et la création d'un syndicat mixte pour la gestion de l'aéroport de Saint-Etienne sera finalisée (la CCI de Saint-Etienne Montbrison en sera membre).

Cette volonté est affirmée dans leur **schéma sectoriel des aéroports** qui décline une stratégie portant sur l'affirmation de l'aéroport international de Lyon-Saint Exupéry, l'intermodalité fret train/avion sur cette plate-forme et le développement des aéroports et aérodromes qui répondent à des besoins locaux spécifiques (activité touristique, aviation d'affaires, liaison rapide et régulière avec le hub parisien pour l'aéroport d'Annecy...). **L'action d'influence** de la CCI de région et des CCI de Rhône-Alpes s'est développée en 2012 selon ces objectifs.

Elles ont ainsi participé à des **concertations sur plusieurs projets ayant un impact potentiel important sur le développement de Lyon-Saint Exupéry** : réflexion sur le « nœud ferroviaire lyonnais », projet de territoire « Plaine de Saint Exupéry », enquête préalable à la déclaration d'utilité publique sur les accès français au tunnel franco-italien du Lyon-Turin depuis Saint Exupéry... En 2012, avec plus de 8,4 millions de passagers (+ 0,2 % sur un an) l'aéroport a enregistré un nouveau record de trafic. L'ouverture en fin d'année de la ligne régulière Lyon-Dubaï assurée par la compagnie Emirates est un évènement important pour l'aéroport et, pour assurer sa réussite, les CCI participent à la promotion de cette liaison auprès des entreprises régionales.

Focus "Activité des CCI"

Valence Eurorhône mise sur l'« écologistique »

La **CCI de la Drôme**, la Communauté d'agglomération Valence Agglo Sud Rhône-Alpes, les villes de Valence et Portes-lès-Valence et l'AUTF lancent un projet ambitieux de plateforme multimodale pour favoriser la complémentarité fleuve, rail et route sur le territoire Sud Rhône-Alpes. Ce projet devrait permettre de tripler les quantités de produits actuellement manutentionnés sur le port de commerce. Pour atteindre cet objectif, la zone portuaire sera réorganisée et équipée d'un portique multimodal. L'espace foncier disponible autour

du port sera valorisé et une zone de ferroutage pourrait être créée. L'investissement nécessaire a été estimé à 14 M€.

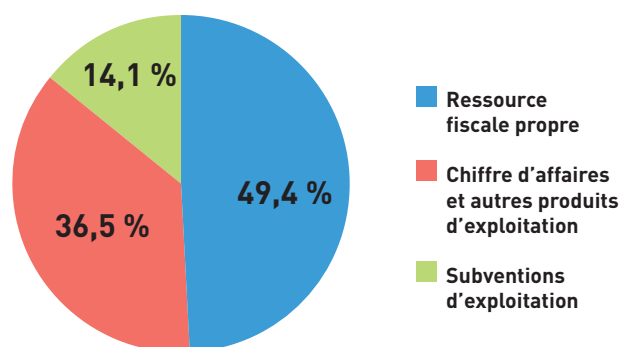
Afin de mener à bien ce projet, une association de préfiguration s'est constituée : Valence Eurorhône porte le projet dans sa phase préparatoire, monte des opérations et des plans de financement, représente les intérêts du projet auprès de l'ensemble des acteurs publics et logistiques, et préfigure un modèle économique rentable.

3. Les ressources du réseau

Pour financer leurs actions en faveur du développement des entreprises, en matière de formation et d'aménagement et de dynamisation des territoires, la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont disposé en 2012 d'un niveau de ressources financières qui s'est établi à **251,7 millions d'euros**.

Les produits tirés de la fiscalité sur les entreprises ressortissantes ont représenté un peu moins de 50 % de l'ensemble des ressources. Le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation ont représenté plus d'un tiers de ces ressources. Enfin, les subventions perçues par la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes, notamment dans le cadre de partenariats, ont assuré 14 % des ressources.

Répartition des ressources de la CCIR et des CCI de Rhône-Alpes par type de ressources en 2012



Dans le cadre de la réforme du réseau consulaire, consacrée par la loi du 23 juillet 2010 et son décret d'application du 1^{er} décembre 2010, 2012 a été la deuxième année d'intégration de la perception de la ressource fiscale : cette dernière est ainsi perçue par la CCIR Rhône-Alpes qui l'affecte ensuite aux CCI en fonction des orientations de la stratégie régionale.

Cette ressource fiscale (Taxe pour frais de chambres-TFC) se compose de la taxe additionnelle à la valeur ajoutée des entreprises (TACVAE), pour 63 % du produit, et de la taxe additionnelle à la cotisation foncière des entreprises (TACFE), pour 37 %.

Ces prélèvements fiscaux sont maîtrisés. Conformément aux dispositions législatives, le taux de la TACVAE, qui est un taux national, a de nouveau été **réduit en 2012 (à 6,823 %), pour réaliser la baisse programmée de 8 % de ce taux par rapport à 2010, année de lancement de la réforme du réseau consulaire.**

Quant à la TACFE, la convergence des taux entre les différentes circonscriptions des CCI de Rhône-Alpes

s'est poursuivie en 2012. La taxe pour frais de chambre a en effet pris la suite de la taxe additionnelle à la taxe professionnelle, cette dernière ayant un taux qui était fixé au niveau local. La convergence des taux de la TACFE va permettre d'atteindre un taux unique en région en 2013.

Le prélèvement sur les entreprises pour la TACVAE et la TACFE est seize fois moins élevé que le prélèvement pour la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises ou la cotisation foncière des entreprises perçue par les collectivités territoriales.

Pour assurer leurs missions en 2012, la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes **employaient 2 573 collaborateurs**, titulaires, en contrats à durée déterminée ou vacataires. Les vacataires sont notamment employés par les établissements de formation du réseau.

Nombre de collaborateurs de la CCIR et des CCI de Rhône-Alpes (en décembre 2012)

| | |
|--------------|--------------|
| Titulaires | 1 691 |
| CDD | 207 |
| Vacataires | 675 |
| Total | 2 573 |

Pour gérer de façon optimale ces ressources humaines et financières, la réforme consulaire définie par la loi de 2010 a prévu de **renforcer les actions de mutualisation au plan régional.**

La CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont franchi de nouvelles étapes en la matière en 2012.

Elles se sont dotées du **logiciel comptable et financier « Finances Rhône-Alpes »** : au terme d'une période de mise en place progressive, le réseau disposera ainsi d'un outil unique de comptabilité, d'engagement de dépenses et de gestion des marchés publics. Les échanges d'information seront grandement facilités et les coûts de maintenance réduits.

L'année 2012 a aussi permis **d'harmoniser les pratiques comptables**, avec par exemple la création d'un plan comptable général commun.

Dans la même logique d'optimisation, le paramétrage des logiciels de paie de la CCIR et des CCI a été harmonisé et un serveur commun a été mis en place.

L'année 2012 a aussi vu le **démarrage du projet national Système d'information ressources humaines**. Cet outil commun aux CCI de France vise à optimiser l'organisation et la gestion des ressources humaines au sein du réseau, sur les aspects suivants : paie, gestion administrative du personnel, gestion des absences et congés et simulation budgétaire.



CCI RHÔNE-ALPES

Publication : CCI de région Rhône-Alpes
32 quai Perrache - CS 10015 - 69286 Lyon Cedex 02
Tél. : 04 72 11 43 43
www-rhone-alpes.cci.fr
Juin 2013

Document imprimé par un imprimeur Imprim'Vert

